12e Année - N° 9 Le N° 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 4 Mars 1922

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION 28, Bd St Denis, PARIS
CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR
IMPRIMERIE :
TÉLÉPHONE { Direction Imprimerie NORD 56.33

Paolo Guglielmi

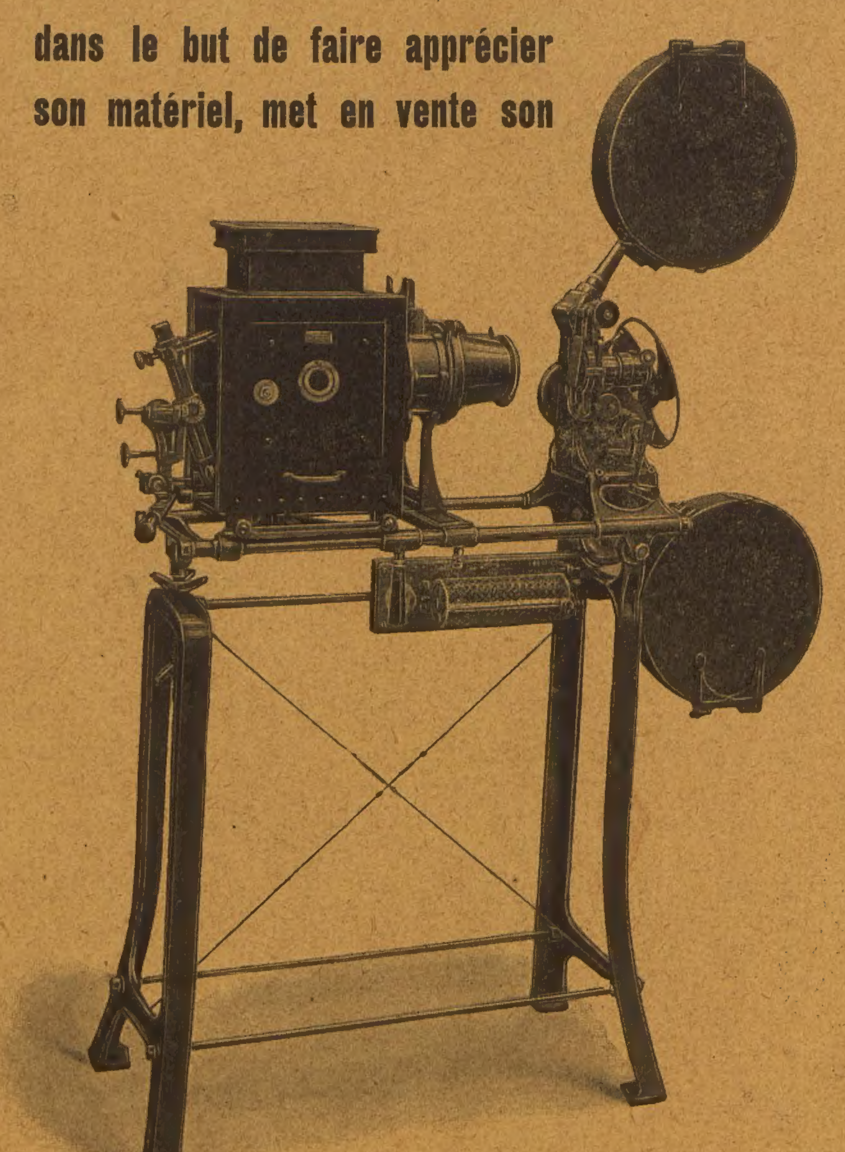
SENSATIONNEL !



Pendant la FOIRE de LYON

La Maison RADIGUET & MASSIOT, G. MASSIOT, Succr

dans le but de faire apprécier son matériel, met en vente son



:: Nouveau ::

Poste Stator

EXPLOITATION

au Prix de

2.200 francs

entièrement

en ordre

de marche.

MAGASINS : 15, Bould des Filles-du-Calvaire, PARIS

Usine à COURBEVOIE (Seine)

LES FAMEUX CHARBONS SIEMENS



Ils ne sont que chez AUBERT
124, avenue de la République, Paris
et Agences de province.





LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE



"Maitre Samuel"

Victor Sjostrom

Greta Almroth

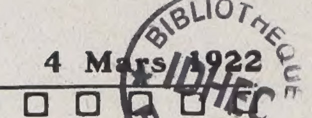
Exclusivité
Gaumont
Svenska Film.



Comptoir-Cine-Location
Gaumont
et Ses Agences Régionales

Édition du 7 AVRIL 1922

12e Année - N° 9 Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 4 Mars 1922



Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . 25 fr.
ÉTRANGER
Un an . . . . 50 fr.

Directeur CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS (Xe)

TELEPHONE :
Direction : NORD 56-33

DANGEREUX AMIS

par P. SIMONOT

Le numéro du *Courrier* du 18 février, que je reçois dans un coin perdu des Pyrénées, me fournit l'occasion de méditer une fois de plus sur l'instabilité des sentiments particuliers aux hommes qui détiennent une parcelle du pouvoir.

Rien ne vaut pour philosopher le spectacle de la nature, la simplicité des moyens qu'elle emploie pour nous séduire est une leçon perpétuelle, une source de vérité à laquelle nous ne puisons que trop rarement. Notre imagination corrompue par le combat permanent des intérêts et des ambitions a besoin d'échapper de temps en temps à l'influence pernicieuse des cités tumultueuses où tout respire l'avarice, l'envie et toutes les passions qui tourmentent la pauvre humanité.

Mais je veux rassurer les lecteurs du *Courrier* qui déduiraient de ce préambule que je vais tenter de plagier le divin Virgile. Les réflexions que me suggère la lecture du *Courrier* sont au contraire d'un ordre tout à fait matériel et dépourvu de toute poésie.

Il s'agit, en effet, de la prose d'un homme qui n'est rien moins que poète : j'ai nommé M. Herriot, maire et député de Lyon.

Ce n'est pas une mince personnalité que celle de M. Herriot. Ancien ministre, professeur éminent, conférencier disert, parlementaire influent en sa qualité de président de groupe, chef de la municipalité d'une grande et riche cité, il représente incontestablement le type idéal du berger dans le troupeau démocratique. On peut lui reprocher un sectarisme intolérant commun à ceux de son parti; mais les adversaires eux-mêmes du maire de Lyon s'accordent pour lui reconnaître une grande puissance de travail mise au service de l'intérêt général sans aucune réserve.

Or, M. Herriot a écrit à M. Olivier la lettre suivante qui mérite bien les honneurs du *bis :*

« *Mon Cher Olivier,*

« *Il est stupide, idiot et crétin — pour employer des expressions modérées — de me représenter comme un adversaire du cinéma, invention lyonnaise, admirable instrument de progrès humain. En ce moment même, j'essaie d'aider les gérants lyonnais de spectacles. Mais 1° qu'on ne fasse pas de politique sur l'écran; 2° qu'on se serve de cette merveille pour instruire, pour élever l'esprit, pour toucher le cœur et non pour collaborer à la diffusion de la bêtise, déjà très contagieuse.*

A vous, *HERRIOT.* »

Et voilà ! Pour quiconque sait lire, cette lettre sans ambiguïté aucune est une véritable profession de foi et son auteur, pour autant qu'il ait pour principe de faire accorder ses actes avec ses paroles, paraît être digne de figurer au nombre des amis du Cinéma.

Mais par une coïncidence au moins ironique, le même numéro du *Courrier* publie, à deux pages d'intervalle, c'est-à-dire voisinant avec la lettre de l'éminent M. Herriot, un compte rendu d'une assemblée tenue à Lyon, précisément, compte rendu dont je détache le passage suivant :

« *En quelques phrases énergiques le vice-président de la Fédération expose le but de la réunion. Il s'agit, dit-il, d'éclairer le personnel sur la terrible situation qui est faite au spectacle par les exigences immodérées de l'Etat et de la Ville. Lyon est la ville de France où notre industrie est le plus lourdement frappée. Il faut protester contre ces taxes qui nous tuent; le personnel du spectacle doit se joindre à nous, c'est son intérêt, c'est son gagne-pain qui est en jeu.* »

Je crois superflu de dire que je ne nourris aucun sentiment hostile contre M Herriot. Si j'insiste sur la contradiction éclatante qui existe entre les deux documents que je reproduis, ce n'est pas dans le but mesquin d'envenimer une querelle qui ne date pas d'hier, mais bien d'attirer l'attention du monde cinégraphique sur le cas qu'il faut faire des déclarations d'amour dont notre art est l'objet de la part des puissants du jour de tous les partis.

M. Herriot aime le Cinéma, il ne le lui envoie pas dire. Le malheur est que notre langue française manifeste parfois une indigence à laquelle il appartiendrait à l'Académie de remédier. En anglais on ne dit pas de la même façon : *J'aime ma femme* et *j'aime le rumsteack*. Cette distinction est précieuse, et si M. Herriot traduisait en anglais sa pensée relative au Cinéma, il nous apprendrait qu'il aime le cinéma à la manière dont les insulaires aiment le rumsteack, c'est-à-dire pour le dévorer. Il y a une nuance...

Si on interrogeait un renard sur ses sentiments à l'égard des poules, le malin répondrait sans crainte aucune d'altérer la vérité : « Les poules, mais je les adore ! » Je soupçonne le bourgmestre de la bonne ville de Lyon d'adorer le cinéma à la façon du renard. Lyon est en effet la ville de France où les brimades les plus rudes, les plus vexatoires, les plus imprévues ont été le lot de l'exploitation cinématographique. On n'a pas oublié l'ukase municipal qui, il y a un peu plus d'un an, enjoignait aux directeurs de cinémas lyonnais d'avoir à substituer à la pellicule ordinaire une pellicule ininflammable. Si aucune suite ne fut donnée à l'iradé du sultan des bords du Rhône, c'est qu'il y a une force contre laquelle M. Herriot lui-même ne peut qu'échouer, c'est le bon sens. Aujourd'hui même qu'un industriel pris de vertige prétend, de sa propre initiative, imposer à toute la France l'emploi du produit de ses usines, ce même bon sens qui est à la base de l'esprit français se moque des circulaires presque comminatoires envoyées aux municipalités et M. Herriot hésite devant une nouvelle offensive contre les cinémas de sa bonne ville.

Dans sa lettre à M. Olivier, le maire de Lyon déclare qu'il veut aider les entrepreneurs de spectacles, à la condition qu'on ne fasse pas de politique sur l'écran et que le film serve à autre chose qu'à diffuser la bêtise.

Voilà qui est parlé, et sur ces deux points je suis heureux d'être tout à fait d'accord avec M. Herriot. Pas de politique à l'écran; mais qui donc jusqu'ici a introduit cette gêneuse dans les scenarii ? J'ai beau chercher, je n'ai pas souvenance de films à tendances politiques. A part *J'Accuse*, dont le symbolisme puéril et prétentieux a fini par ouvrir les yeux de son auteur lui-même, il n'y a pas eu, à proprement parler, de films politiques On a bien tâté l'opinion avec une histoire de Jaurès, mais là encore le bon sens a fait hésiter l'auteur lequel est, du reste, un ami politique de M Herriot.

Quant à la bêtise, j'en demande pardon à l'honorable maire de Lyon, mais je voudrais lui demander si, dans sa sollicitude pour les entrepreneurs de spectacles, il a parfois consacré quelques instants à l'audition de ce qui se chante ou se joue dans les music-halls ou les cafés-concerts. En cas d'affirmative, qu'il



MARS

1922

Une suite de Magnifiqu
édité
PATHÉ CONSOR

Edition du 3 Mars

Le Crime de Lord Arthur Savile

d'après le célèbre roman d'Oscar WILDE -:- Adapté à l'écran par René HERVIL

Film A. LEGRAND

Interprété par M. André NOX,

MM. André DUBOSC, BARRAL, M. YORK & Cecil MANNERING

Mmes Catherine FONTENEY, Monique CHRYSÈS & Olive SLOANE

Edition du 17 Mars

L'Ecran Brisé

Comédie sentimentale en quatre parties
d'après le Roman de
M. Henry BORDEAUX, de l'Académie Française

(D'AUCHY-FILM)

Interprété par

Mlle A. LIONEL M. MAULOY

MM. A. LUGUET, WARILLEY

Mme Th. VASSEUR, Petite DAGORY

-:- Les plus beaux Films -:-

Avec chacun de
un chap

L'EMP
DES PA

d'après les célèbres romans de
Adaptation et mise en scène
av

MATHOT :: KRA
Andrée PASCAL
et pl
deux cents des meilleurs artis

es Productions Françaises
es par
TIUM CINÉMA

MARS
1922

Edition du 24 Mars

Le Sang des Finoël

Adapté à l'écran par M. George MONCA,
d'après le roman de M. André THEURIET, de l'Académie Française.
Mise en scène de M. George MONCA, en collaboration avec Mme R. PANSINI
Film PANSINI

Interprété par Mlle Gina RELLY

M. Henri BOSC — M. Gilbert DALLEU

et M. Georges GAUTHIER

ces programmes,
itre de
REUR
UVRES
M. Félicien CHAMPSAUR
de M. René LE PRINCE
ec
USS — Gina RELLY
Ch. LAMY
s de
tes de l'Ecran et du Théâtre

Edition du 31 Mars

La Résurrection du Bouif

de M. G. DE LA FOUCHARDIERE
Adaptation Cinégraphique de H. POUCTAL

Interprété par M. TRAMEL, de l'Eldorado
Créateur du rôle du "Bouif"

Mme Thérèse KOLB, Sociétaire de la Comédie Française
Mme Simone DAMAURY, de la Comédie Française
Germaine RISSE, de Marigny — PAQUERETTE, des Folies Dramatiques

Les plus Grandes Vedettes

Les Grandes Productions Françaises de PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

HANTISE

-:- D'après le scénario de M. Marcel DUPONT -:-
Adapté à l'écran et mis en scène par M. Jean KEMM

fut pour GENEVIÈVE FÉLIX l'occasion d'un nouveau succès

Extraits des Critiques de la Presse

LE PETIT PARISIEN

Du roman de M. Marcel Dupont, M. Jean Kemm a tiré un scénario pittoresque où le drame de comédie se panache, ou le sourire de Geneviève Félix fait oublier les larmes qu'on lui voit verser. Histoire d'âmes simples et sincères, qu'un peu de surnaturel trouble, Hantise plaira par sa photo des plus artistiques, sa mise en scène précise, sans cesse en rapport avec l'action. M. Jean Kemm, doit être grandement félicité pour cette nouvelle œuvre, ce nouveau succès.

LE JOURNAL

Pathé Consortium Cinéma a présenté un très beau film de Jean Kemm, d'après l'intéressant scènario de M. Marcel Dupont : Hantise.

Hantise, est interprété par Mlle Geneviève Félix, une des étoiles de l'écran. On voit que Pathé Consortium Cinéma, à la tête des firmes françaises, poursuit avec bonheur et tenacité la conquête de tous nos écrans par la production nationale.

COMŒDIA

C'est une émouvante comédie dramatique que nous présente Pathé Consortium avec Hantise, où Mlle Geneviève Félix trouve, avec un de ses rôles les plus attachants, l'occasion de donner une fois de plus toute la mesure de son beau talent.

Les photos sont ce qu'elles sont toujours chez Pathé Consortium, excellentes. Elles rendent à merveille tout le charme des paysages de la Loire qui servent de décor à cette vivante nouvelle.

LE CINEMA

Mlle Geneviève Félix donne au personnage d'Hélène tout son charme prenant et la plus grande ampleur. Dans la grande scène de désespoir où elle va fuir son mari, cette magnifique artiste se transforme en véritable tragédienne.

Hantise est une belle œuvre française. J. TREBOR.

LA CINEMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Mlle Geneviève Félix est une touchante et mélancolique sacrifiée, il faut la féliciter, très justement, pour la façon dont elle a joué la scène des « visions » où elle se révèle grande comédienne sans employer des effets théâtraux.

La mise en scène est superbe, nous avons admiré des vues splendides, il faut dire que le photographe pour nous éblouir, c'est le mot, s'est surpassé. Edmond FLOURY.

LE COURRIER CINEMATOGRAPHIQUE

La vedette de ce film est Mlle Geneviève Félix.

Avec ses interprétations de Micheline, véritable révélation, de la Ferme des Choquart et de Miss Rovel, Geneviève Félix s'est imposée à l'attention de tous.

Hantise, est un beau film français, très moral ; il est merveilleusement mis en scène et bien joué.



Prochainement :

Les Roquevillard

Le très beau film tiré du Roman de M. Henry BORDEAUX
de l'Académie Française

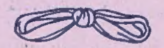
Mise en scène de M. Julien DUVIVIER

Magnifiquement interprété par

Mme Jeanne DESCLOS-GUITRY

MM. DESJARDINS, *de la Comédie Française*

MELCHIOR VAN DAELE



Production S. R. C. -:- Film I. D.

nous dise son sentiment à ce sujet avec la même franchise que lorsqu'il parle du cinéma.

Des films bêtes et déprimants; certes! il y en a trop; mais ne faut-il pas que cet art qui n'est qu'à ses débuts jette sa gourme. Lorsque la cinégraphie aura droit de cité et que les archontes des académies consentiront à attribuer des prix aux bons films comme ils en décernent aux bons livres, il n'est pas téméraire d'espérer que le Cinéma occupera une place honorable dans les palmarès annuels.

Qui oserait soutenir qu'en France il n'existe pas un réalisateur de films, pas nègre pour deux sous, dont l'ombre des Goncourt n'aurait pas à rougir?...

Si M. Herriot professe pour le Cinéma les sentiments qu'il manifeste dans sa lettre, il a en sa qualité d'homme d'Etat cent occasions de les mettre en pratique.

En attendant, les cinégraphistes français feront bien de méditer cette parole du sage;

« *Seigneur! de mes ennemis je me charge*
Mais préserve-moi de mes amis. »

P. SIMONOT.

L'Industrie Cinématographique en France

Le mouvement de nos exportations et importations de films cinématographiques en 1921 s'est chiffré de la façon suivante :

Exportation (films exposés et non exposés). — Année 1921 : 5.585 quintaux métriques contre 4.718 en 1920, et 1.564 en 1919, correspondant à un total en francs de 78.637.000 francs en 1922 contre 91.344.000 francs en 1920 et 22.016.000 francs en 1919.

Importation (films exposés). — Année 1921 : 504 quintaux métriques contre 580 en 1920 et 784 en 1919, correspondant à un total en francs de 15.120.000 francs en 1921 contre 23.200.000 francs en 1920 et 23.520.000 francs en 1919.

Importation (films non exposés). — Année 1921 : 1.061 quintaux métriques contre 1.479 en 1920 et 1.209 en 1919, correspondant à un total en francs de 13.952.000 francs en 1921 contre 25.143.000 francs en 1920 et 15.898.000 en 1919.

La Semaine Niçoise

A l'heure fixée par le directeur du Bureau Protocolaire du plus réjouissant Monarque du monde, S. M. Carnaval XLIV est entré dans sa bonne ville de Nice!

Les lecteurs du *Courrier* m'en voudraient assurément de ne pas leur dire quelques mots de cette fête étourdissante et folle, puisque dans sa proclamation aux bourgeois et aux bourgeoises de Nice, le héraut de Sa Majesté a ordonné à tous ses sujets de frétiller à perdre haleine, d'oublier soucis et chagrins et de vivre sous sa Loi pendant quinze jours et quinze nuits! Ce qui fait qu'une population de cent soixante-dix mille âmes, sans compter les hivernants, a sauté, dansé, cascadé, chanté et hurlé sous un ciel idéalement pur, traversé de millions de flèches d'or!...

Eviva Carnavale a crié la foule.

Alors, toutes les musiques ont attaqué bravement l'air de la chanson :

Velou! Velou! Velou!
E doun? E doun?
Couma fa lou bulou
Dintre de l'orizoum.
Nissa s'illumina
D'achi, d'amoun,
Cadun s'encamina
Souta lu lampioun!...

Pour être tout à fait à la page, j'ajouterai que les chars (grands et petits) ainsi que les mascarades, cavalcades, groupes à pied et masques isolés ont été l'objet des ovations enthousiastes d'une foule en délire. Ce fut, au milieu d'une pluie de confetti et de serpentins multicolores, une débauche inimaginable de couleurs, de rires, de fleurs, d'étoffes légères et de dentelles pailletées de rayons d'or, principalement au passage des Chars gigantesques, où se trémoussaient des masques aux costumes pittoresques et fastueux! Tous les tons, toutes les nuances, depuis le blanc des pierrots jusqu'au bleu et jaune des arlequins, toutes les teintes de l'arc-en-ciel dansaient sur l'avenue de la Victoire, avec des cris et des appels, dans une sarabande effrénée qui partait de la place Masséna!... Le soir ce fut une féerie lumineuse! Nice prit soudain l'aspect d'une cité merveilleuse, d'une de ces villes de légende bâtie par les fées, avec des pierres précieuses, des rayons de lune et des clartés d'étoiles!... Et toujours de plus en plus enfiévrée la foule criait de tous côtés : *Eviva Carnavale, Velou! Velou! Eviva Carnavale!...*

Maintenant, tout est fini!... Les balayeurs municipaux armés du parapluie légendaire (car il pleut aujourd'hui à Nice) nettoient chaussées et trottoirs envahis par les confetti décolorés!... Carnaval est parti en fumée! *Sic transit gloria mundi!*

DANS LES FIRMES

Le vent de folie qui soufflait sur la ville s'est brisé aux portes hermétiquement closes des maisons de verre. Tous les studios, en effet, ont travaillé d'arrache-pied, afin de mettre au point, dans les délais prévus, les films commencés depuis le début de l'année. Est-ce à dire que nos « tourneurs » ont boudé Carnaval et sont restés insensibles à la gaieté et à la joie? Ce serait mal les connaître. Toutes nos étoiles et tous nos jeunes premiers ont, au contraire, pris une part active aux réjouissances et aux manifestations de cette quinzaine endiablée. Au premier veglione de l'Opéra et à la Grande Redoute du Casino Municipal, certaine firme était magnifiquement représentée par des artistes de premier plan revêtus de costumes somptueux! Il faut bien que jeunesse se passe. Il faut bien détendre ses nerfs surmenés par un labeur incessant. Mais déjà le travail a repris de plus belle ainsi que les randonnées à travers l'Estérel, du côté de La Napoule et de Mandelieu.

On « tourne » maintenant à Mougins, et ce matin en suivant à bicyclette la route de Pégomas à l'Abadie, j'ai croisé un groupe d'artistes cinématographiques qui descendaient d'Auribeau.

Attendons-nous donc à voir sortir, dans quelque temps, de tous les studios de la Côte d'Azur des bandes nouvelles qui soutiendront la réputation de la production française à l'étranger.

DANS LES CINÉMAS

L'afflux des hivernants venus à Nice pour les fêtes Carnavalesques a contribué à donner aux cinémas niçois un appoint considérable dans les recettes du mois de février. Ce coup de commerce était à prévoir. Chaque année à la même époque et pour la même raison, les établissements cinématographiques bénéficient d'une partie des sommes apportées par Carnaval dans les plis de son manteau. Car il est à remarquer, en passant, que ce Roi du Rire ne demande rien pour lui, qu'il n'a ni liste civile, ni ambassadeurs, ni chambellans, ni ministres, ni secrétaires d'Etat, ni préfets. Il lui suffit pour son règne éphémère d'un palais en plein azur, doré par le soleil et caressé, la nuit, par les étoiles! Aussi est-il choyé, ovationné et adulé comme un Dieu!

C'est donc, grâce à lui et aussi aux films choisis à l'avance avec un discernement digne d'éloges, que les Directeurs ont connu les salles combles en matinée et en soirée. *Ça monte, Ça monte*, me disait joyeusement l'un d'eux. *Pourvu que ça dure et le mauvais cap sera doublé!... Avec des programmes au goût de votre clientèle*, répliquai-je, *vous êtes sûr d'avoir le bon bout... surtout, n'oubliez pas le film français!*

PAUL BARRIÈRE.



— Et si elle ne m'aimait que pour mon argent..., car elle sait que j'ai loué *Kismet!*...

Le "Courrier" à Athènes

Une véritable concurrence s'est déclarée, dès le début de la saison, entre les divers cinémas de notre ville. Chaque directeur s'efforce de faire mieux que les autres, mais il ne réussit pas toujours. En tout cas, le public n'est pas sans profiter de cet état de choses et se presse de plus en plus nombreux pour applaudir sa vedette préférée.

Six grands cinémas fonctionnent actuellement : l'Attikon et le Splendid (de la société Ciné-Orient), le Panthéon (exploité par la société Gréco-Américaine Triandafilou et Picras), le Panellinion, le Kyveli, enfin le Dyonissia qui est exploité par la société d'Entreprises Cinématographiques Galanos, représentants de l'U. F. A.

Il convient de louer la direction de la Ciné-Orient qui fait un large accueil à la production française, En général, le Panthéon présente des films américains, le Panellinion des films italiens et le Dyonissia des films allemands de l'U. F. A.

Depuis que le cinéma existe à Athènes et jusqu'à ces derniers temps, tous les films étaient représentés avec des sous-titres en français, langue étrangère la plus répandue en Grèce. Toutefois, un ou deux exploitants s'étant avisés de projeter leurs films avec des sous-titres rédigés en grec, leurs concurrents se sont vus dans la nécessité de suivre le même chemin et ont même voulu faire mieux en offrant des films à sous-titres en français et grec à la fois, vu qu'on ne saurait négliger la clientèle étrangère, assez nombreuse et très régulière. Le résultat en est que ceux qui lisent le grec sont ahuris à la lecture des expressions françaises traduites mot à mot, et que ceux qui lisent le français parviennent la plupart du temps à saisir difficilement le sens d'une phrase dont plusieurs mots sont dénaturés, ce qui est impardonnable puisqu'il ne s'agit, en somme, que de copier exactement le texte français des sous-titres existant déjà sur les films. A ce propos, il serait bon de signaler que la Maison d'Athènes qui s'est « spécialisée » dans le tirage des sous titres des films qu'on lui confie, s'avise de mettre sa raison sociale en toutes lettres (V... et M... Athènes) sur chaque sous-titre et termine le film par un « Fin », passant complètement sous silence le nom ou la marque de l'éditeur De cette façon, les spectateurs en sont réduits aux suppositions quant à la nationalité et à la marque du film qu'ils viennent de voir. Les éditeurs français feraient bien, il nous semble, de donner les instructions voulues à leurs agents.

Enumérons maintenant quelques films qui ont obtenu le plus de succès auprès du public Athénien, depuis le début de la saison cinématographique :

ATTIKON. — *La fresque inachevée* (Ermolieff Gaumont), avec Mosjoukine et Mme Lissenko ; *Les femmes des autres* (Eclipse), avec Renée Sylvaire et Elmire Vaultier; *La fleur des Indes* (Eclipse), avec Huguette Duflos: *Enigme* (Gaumont), de Louis Feuillade; *Face à l'océan* (Pathé), de M. Leprince; *Le roman d'un jeune homme pauvre* (U. C. I.). avec Pina Menichelli; *Le lys sauvage* (Pathé), interprété par Anita Stewart; *La vierge folle* (Tiber-Film, U. C. I), d'après la pièce d'Henry Bataille, jouée par Maria Jacobini; *Lily Vertu* (Eclipse), avec Huguette Duflos.

SPLENDID. — *L'Engrenage* et *Le Nocturne* (Gaumont), de Louis Feuillade; *Hara-Kiri* (Paramount-Gaumont), avec Sessue Hayakawa; *Le piège de l'amour* (Pathé), avec Huguette Duflos; *Vers l'abîme* (Sascha), avec Lucy Doraine; *Le Petit Café* (Film Diamant), de Tristan Bernard, joué par Max Linder; *Le Juif Polonais* (Pathé), avec Frank Keenan; *Gigolette* (Société d'Editions Cinématographiques), de Pierre Decourcelle, le succès le plus formidable enregistré jusqu'à ce jour à Athènes. Mme Séphora Mossé, dans le rôle de Zélie, a été particulièrement remarquée; *Le Tour du Monde d un gamin de Paris* (Ambrosio U. C. I,).

PANELLINION. — *Gosse de riche* (Phocéa), avec Suzanne Grandais; *Lisa Fleuron* (Cæsar U. C. I.). avec Fr. Bertini; *Blessure d'amour* (U C. I.), avec Maria Jacobini.

DYONISSIA. — *Monica* (Messter), avec Henny Porten; *Veritas Vincit* (U. F. A), avec Mia May; *Sumurun* (U. F. A.), avec Pola Negri; *Anne de Boleyn* (U. F. A), avec Henny Porten.

PANTHÉON. — *La Nouvelle Lune* (Republic) avec Norma Talmadge; *Le dieu du hasard* (Eclipse), scénario de M. Nozière, mise en scène de Pouctal, interprété par la regrettée Gaby Deslys. Ce film de 2.000 mètres tout au plus, a été divisé en deux épisodes et projeté à raison d'un épisode (5 parties) par semaine, sans aucun autre supplément. Cela est inadmissible, car c'est un film composé pour être projeté intégralement. Notons en passant que les sous-titres français ont été, comme d'habitude, remplacés par des sous titres gréco-français, et qu'au début on peut lire : « Film de la maison Triandafilou et Picras ».

Parmi les films que nous verrons prochainement dans les divers cinémas, citons : *Chantelouve*, *L'Enfant du Carnaval*, *Les Contes des Mille et Une Nuits*.

CHARAN.

Pour les « Tout Petits »

La Fondation Franco-Américaine pour l'Enfance, qui depuis quatre ans a rendu déjà de si grands services, organise à Lyon au profit des « Tout Petits » du 5 au 12 mars une semaine de fêtes de bienfaisance, qui auront un éclat tout particulier. Il s'agit d'accroître les ressources des visiteuses de l'Enfance qui assurent la surveillance hygiénique de tous les enfants au-dessous d'un an ; qui apprennent aux mères souvent inexpérimentées à nourrir, habiller, coucher et soigner leurs bébés. Les résultats de cette surveillance se sont déjà traduits par une diminution sérieuse de la mortalité infantile.

Mme Gillet-Motte, qui est la grande animatrice de cette œuvre, a fait appel à notre concours. Elle a adressé à notre président la lettre suivante :

Lyon, le 14 février 1922.

Monsieur le Président,

Durant la grande semaine de l'Enfance, notre Comité organise une « Journée » au cours de laquelle une quête sera effectuée avec l'autorisation de la Préfecture et de la Ville sur les voies publiques.

Nous vous serions tout particulièrement reconnaissants de bien vouloir faire accepter par les membres de votre syndicat le principe d'une quête dans chacun des établissements qui donneront spectacle ce jour-là.

M. Grange, des Etablissements Gaumont, que nous avons eu l'honneur de voir ce jour, se met à votre disposition pour vous fournir toute documentation complémentaire et vous indiquer le but de l'œuvre poursuivie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments distingués.

L. Gillet-Motte.

M. Goiffon, président de la Fédération des Directeurs de Spectacles de Lyon, a répondu par la lettre suivante :

Lyon, le 18 février 1922.

Madame Gillet-Motte, Lyon,

Dans notre réunion du mercredi 15 courant, j'ai donné lecture de votre lettre. Il a été décidé à l'unanimité, non seulement d'accorder l'entrée de nos salles à vos quêteuses, mais encore de faire tout ce qui sera possible pour faciliter leur tâche.

Sur notre prochain Bulletin nous le rappellerons à tous nos adhérents.

Je dois toutefois, Madame, attirer votre attention sur la situation toute spéciale qui est faite au spectacle. Nous ne devons laisser pénétrer aucune personne dans nos salles, sans avoir payé les taxes et cela sous peine d'une amende de 500 à 2.000 francs.

Pour éviter toute équivoque, je vous serais très obligé de vouloir bien faire une demande à M. le Maire de Lyon et à M. le Directeur des Contributions Indirectes du département du Rhône, en les priant de m'adresser une lettre autorisant les directeurs de spectacles à recevoir dans leurs établissements les personnes venant quêter pour votre belle et grande œuvre.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

Le Président : E. Goiffon.

Nous ne saurions trop encourager les directeurs de spectacles lyonnais à apporter leur con-

cours à une œuvre qui sauve de la mort tant de jeunes enfants.

***

De son côté M. le Maire de Lyon adressait à notre président la lettre ci-dessous.

Lyon, le 17 février.

Le Maire de Lyon à M. le Président de l'Union Syndicale des Directeurs de Spectacles.

J'ai l'honneur de vous informer que le dimanche 12 mars, une vente publique aura lieu dans notre ville, au bénéfice de l'Œuvre Franco-Américaine de l'Enfance.

Nous rappelons avec reconnaissance l'aide que vous avez bien voulu nous prêter dans de semblables circonstances, nous nous permettons de solliciter à nouveau la participation de vos sociétaires, soit comme vendeuses soit comme comptables.

Nous vous serions obligé de nous faire parvenir d'ici au samedi 25 courant la liste des dames vendeuses et le nom de trois messieurs qui accepteraient les fonctions de comptables.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Pour le Maire de Lyon ; l'adjoint délégué.

A cette lettre M. Goiffon a répondu :

Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre du 17 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que par lettre du 14 courant, Mme Gillet-Motte m'avait demandé notre concours pour aider ses quêteuses et que dans notre réunion du 15 courant, tous les directeurs ont accepté d'aider cette belle œuvre dans toute la mesure de leurs moyens.

J'ai donc fait part immédiatement à Mme Gillet-Motte que nous acceptions de grand cœur d'apporter, ainsi qu'elle nous le demandait, notre concours pour la réussite de cette quête.

Je crois donc que cela ferait double emploi avec la teneur de votre lettre du 17 courant. Toutefois si vous avez besoin de concours supplémentaire vous voudrez bien me le faire savoir avant le mercredi 22 courant, jour de notre réunion.

Veuillez agréer, M. le Maire, mes sentiments de haute considération.

Le Président : E. GOIFFON.

(*Bulletin de la Fédération des Spectacles du Sud-Est*).

La mise sous séquestre d'un film

Un film peut-il être mis sous séquestre par mesure de justice ?

Cette question a été posée récemment aux magistrats de la Cour d'Appel de Paris et ils viennent d'y répondre par un arrêt intéressant au premier chef l'art et l'industrie cinématographiques.

Rappelons les faits :

L'an passé, M. Legrand assignait devant le Juge des Référés M. Lherbier, auteur du film *Villa Destin humoresque*, et demandait la mise sous séquestre de ce film. M. Legrand reprochait à M. Lherbier d'avoir puisé son inspiration dans un roman d'Oscar Wilde, *Le Crime de lord Savile*, et il entendait, à titre de cessionnaire des droits de cet écrivain en France, lui interdire toute représentation.

Ses prétentions furent alors accueillies. Et malgré les protestations de M. Lherbier et les conclusions d'une expertise confiée à M. Ernest Charles, il obtenait une ordonnance de référé mettant le film sous séquestre.

Cette décision a été réformée par la Cour d'Appel de Paris, après plaidoirie de Me Bokanowski, avocat à la Cour, pour M. Lherbier, de Me Binoche, pour les Etablissements Gaumont, et de Me Thiébaut, pour M. Legrand.

La Cour, présidée par Me Bompard, faisant droit aux conclusions de M. Lherbier, a prononcé la main-levée du séquestre et elle a autorisé la représentation du film sous la seule condition qu'un prélèvement de 50 0/0 serait opéré sur les recettes et cantonné dans les caisses des Etablissements Gaumont, éditeurs du film.

L'ECRAN DE SACH



— **Le Maître des Fauves!** Voilà un film qui n'a pas besoin de publicité pour être loué!...

Droits et Obligations des Directeurs

Marque-enseigne. — Le fait de projeter un ou plusieurs films d'une marque déterminée, et même exclusivement des films de cette marque, n'autorise pas le locataire à prendre cette marque pour enseigne, en l'absence de conventions particulières. (Règlement du 15 février 1919, art. 4, paragraphe 1).

Changement de titre des films. — Un directeur n'a pas le droit de changer, à sa fantaisie, les titres des films qui lui sont envoyés.

Les éditeurs doivent réprimer des agissements de ce genre en refusant leurs films aux directeurs qui s'en rendent coupables, car ils peuvent se trouver gravement compromis et contraints d'assumer avec eux des responsabilités si les titres nouveaux sont la propriété de tiers.

Le public est d'ailleurs trompé. Il prend ses billets sur la foi d'une annonce mensongère. Une fraude est commise à son égard : on stimule sa curiosité et, lorsqu'il veut la satisfaire, il n'a sous les yeux que des vues qui n'ont plus pour lui d'intérêt.

Victime d'une manœuvre tout au moins indélicate, il a le droit de se plaindre et d'exiger le remboursement du prix de ses places, même par voie judiciaire.

La Chambre syndicale de la Cinématographie a décidé que nul n'a le droit de changer le titre d'un film, non plus que de le présenter au public sous une autre marque ou sans marque.

Droit de faire des coupures. — Les éditeurs et les loueurs, pour les nécessités de l'exploitation des films, sont dans l'obligation de les couper et de les pourvoir des sous-titres nécessaires à leur compréhension.

Aujourd'hui que les films sont longs et contiennent souvent des parties qui les alanguissent et qui manquent d'intérêt, on peut se poser la question de savoir si les directeurs sont en droit de les raccourcir, sauf à les rendre aux loueurs dans leur état primitif.

Les loueurs leur donnent un exemple qu'ils ne peuvent que suivre pour les nécessités de leurs programmes ou pour la satisfaction de leur public.

Le directeur n'y a pas intérêt, puisqu'il a payé pour un métrage qu'il n'utilise pas ; il faut donc, pour qu'il agisse ainsi, qu'il y soit obligé par les nécessités de son programme ou par les observations des spectateurs.

S'il le fait, il doit ne l'entreprendre qu'en connaissance absolue du sujet, avec une grande habileté, sinon il se nuira à lui-même et en sera puni par son public ; en tous cas, il devra rendre le film au loueur en état parfait, en évitant toute interversion résultant des coupures opérées, sinon il pourrait encourir des responsabilités.

Pour les grands films, les loueurs ont parfois avantage à établir eux-mêmes deux versions, l'une complète, l'autre abrégée.

Mentions sur les affiches. — Les éditeurs et les loueurs peuvent imprimer sur les affiches qu'ils fournissent, comme sur leurs bandes, les mentions qu'ils jugent à propos d'y mettre.

Les loueurs peuvent-ils exiger que leurs clients, sur les affiches et les programmes qu'ils font imprimer eux-mêmes, et sur la façade de leurs établissements, fassent suivre les titres de vues de mentions supplémentaires ?

L'article 17 du traité de la Société des Auteurs avec les directeurs de théâtre impose à ceux-ci l'obligation d'indiquer, sur leurs affiches, les noms des auteurs. C'est un engagement conventionnel, qui résulte de la signature du traité. Si cette convention n'existait pas, les directeurs de théâtre seraient libres d'indiquer ou non, suivant leur intérêt, les noms des auteurs des pièces qu'ils représenteraient.

Les exploitants cinématographistes n'ont signé aucun engagement et ne consentiraient pas à le faire. Les mentions inutiles surchargent les affiches et les programmes, les rendent confus et atténuent l'effet de la publicité.

L'exploitant est le meilleur juge ; il doit être le seul. Il n'omettra jamais le nom de l'auteur, lorsque ce nom aura la notoriété susceptible d'agir

snr le public et de donner une plus-value à un film !

Prescriptions administratives

Déclaration préalable. — La liberté des entreprises théâtrales, qui avait été reconnue en 1791, fut supprimée en 1806.

Dès lors, celui qui voulait ouvrir une salle de spectacle était obligé d'en demander l'autorisation, et il ne pouvait y donner que les pièces du genre qui lui était prescrit.

L'article 7 du décret du 6 janvier 1864 rétablit la liberté des théâtres. Seuls les théâtres subventionnés continuèrent à être astreints aux conditions de leurs cahiers des charges.

Il suffit aujourd'hui, pour l'ouverture d'une salle, d'une simple déclaration, destinée à provoquer la surveillance administrative, à la Préfecture de police ou à la préfecture du département, celle-ci devant donner avis au Ministère des beaux-arts.

Conditions de réception. — Mais il faut que l'installation de la salle soit conforme aux prescriptions édictées dans l'intérêt de la sécurité publique.

Ce sont le préfet de police à Paris et les maires en province qui prescrivent les aménagements intérieurs ou extérieurs nécessaires : espacement des rangs de sièges ; fonctionnement automatique des fauteuils et strapontins ; ouverture des portes vers l'extérieur ; tentures ininflammables, etc.

A Paris et dans sa banlieue, il doit y avoir réception préalable par la Commission supérieure des théâtres et par la Préfecture de police.

Aucun changement ne peut ensuite être apporté dans la construction ou l'aménagement sans l'approbation préalable de la Préfecture de police. (Art. 1 à 5 de l'ordonnance du 10 août 1908).

Responsabilités. — En cas de sinistre ou d'accident, les propriétaires des salles de spectacle peuvent être considérés comme responsables lorsque, dans l'aménagement des bâtiments, ils n'ont pas pris les dispositions qui leur étaient indiquées, par exemple, pour empêcher le développement des incendies ou en amener l'extinction. (Aff. *Opéra-Comique*, Cassation, 12 juin 1901.)

Pouvoirs du Préfet de police. — Les articles 12 et 21 de l'arrêté du 12 messidor an VIII, encore en vigueur pour la Ville de Paris, le département de la Seine, les communes de Meudon, de Saint-Cloud, de Sèvres et d'Enghien, donnent au Préfet de police, dans ce rayon d'action, les mêmes pouvoirs que ceux appartenant aux maires dans les départements, pour prescrire les mesures nécessaires à la sécurité des personnes et pour prévenir les accidents et les incidents dans les salles de spectacle. (*Le Code du Cinéma*).

Les Ciné-Rimes de Lampadin

TRICENTENAIRE

« Il est question de débaptiser l'avenue de l'Opéra pour lui donner le nom de Molière.

LES JOURNAUX.

Il paraît que pour célébrer
Les trois cents ans du grand Molière
Il va falloir débaptiser
Une avenue qui nous est chère.
Songez donc, mes pauvres amis,
Que cette gloire littéraire
N'a donné son nom, j'en frémis,
Qu'à une rue fort ordinaire.
Oh! pardon, j'allais oublier
Une fontaine assez ancienne
Et puis aussi certain soulier
Mais, bast! qu'à cela ne tienne!
Il y a, je sais, à Paris
La Maison dite de Molière
Où se font entendre vos cris,
Sociétaires à part entière!
Pendant la crise des loyers
J'avoue que l'illustre Molière
Est veinard d'avoir un Foyer
Dont il est le propriétaire.
Mais enfin, tout cela n'est rien
S'il ne possède l'avenue

De l'Opéra, qui est fort bien
Quoiqu'assez mal entretenue.
L'injustice disparaîtra
Si l'on ajoute à l'homme illustre
Ce qu'on enlève à l'Opéra
En lui retirant de son lustre.
Monsieur Purgon eût déclaré :
« Dignus est intrare, *en somme »*
Et Orgon, d'un ton soupiré,
Eût dit en écho : « Le pauvre homme! »
Pourquoi donc ne pas décorer
Du poireau, au titre posthume,
Ce génie qu'on pourrait nommer
L'homme au ruban vert, je présume?

Allons, faisons moins d'embarras,
C'est trop souvent notre coutume.
Laissons à la « Grande Opéra »
Qui vit Parisette... Sandra,
Son avenue et son bitume.
Et pour fêter élégamment
L'esprit français du bon Molière
Relisons son œuvre en goûtant
Tout le charme de sa manière.

LAMPADIN.
(Bulletin de Ciné-Location Gaumont.)

AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE

EMMY LYNN

Succès!

AGC

LA VÉRITÉ

Succès!

Maurice RENAUD de l'Opéra

HENRY-ROUSSELL

LOCATION pour France, Belgique et Suisse :
AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE
12, Rue Gaillon - PARIS

VENTE pour tous autres pays :
– SOCIETÉ FRANÇAISE DES FILMS ARTISTIQUES –
36, Avenue Hoche - PARIS

Contes En Marge de l'Ecran

LA MINUTE SUBLIME

« C'est rudement difficile d'obtenir d'une artiste au Cinéma, dans un gros premier plan, l'expression émouvante de la douleur ou de l'angoisse », dit Mortane, le metteur en scène, en enfonçant d'un coup de poing son feutre sur sa tête.

« Les hommes y arrivent plus aisément. Ils possèdent davantage la faculté de s'extérioriser. Mais les femmes !... Les unes sont farcies de littérature, les autres sont déformées par le théâtre, et celles qui restent vibrent comme des souches. Il faut leur faire répéter quinze fois la plus petite scène de sentiment pour obtenir un résultat médiocre, même en provoquant les réflexes. Alors inutile, n'est-ce pas, d'essayer avec elles les premiers plans... J'ai réussi cependant à fixer dans quelques films la minute admirable. Ah ! je l'ai *chipée* tout à fait au vol et souvent par hasard. Dame, il faut dire que l'objectif n'inspire guère et que cet espèce d'œil mécanique, braqué sur une artiste même la plus habile, lui fait perdre la plupart du temps une grande partie de ses moyens. Et l'atmosphère des studios est tellement réfrigérante !

Vous vous rappelez Mina Delvar, une belle fille blonde, grande, élancée, avec un port de duchesse. Beaucoup de succès pendant un moment. Maintenant elle est mariée, elle a des enfants, elle ne tourne plus.

A cette époque-là, les metteurs en scène se l'arrachaient. Puis, elle plaisait au public. Très photogénique, du métier, mais sensible à l'excès. Cette qualité chez tant d'autres devenait chez elle un défaut. Le Cinéma l'impressionnait.

On répétait. Epatant. Clac ! au dernier moment, dès que les arcs grésillaient et que les opérateurs commençaient à mouliner, elle avait le trac. Ça lui coupait ses effets.

Evidemment, elle s'en tirait, mais nous sentions qu'elle ne vibrait plus. C'était composé, emphatique. Ça manquait de naturel. Or, je devais tourner un film dans lequel une femme riche, adulée, apprenait tout à coup au cours d'une fête la mort de son mari qu'elle adorait. Scénario quelconque, mais une grande possibilité de tableaux intéressants. Toute l'action pivotait autour de

cette scène de douleur qui transfigurait l'épouse, et, en bouleversant sa psychologie, amenait une suite d'incidents fort dramatiques.

Le film était bien parti. Mina Delvar y tenait le principal rôle. Malgré les bons résultats déjà obtenus, j'appréhendais la *fameuse scène*. Vous connaissez mon principe, d'ailleurs celui de tous les camarades qui veulent *travailler* sérieusement : Etudier aussi à fond que possible le caractère de mes interprètes afin de pouvoir faire jouer au moment voulu le ressort capable de déclancher l'émotion à son maximum. J'eus de longues conversations avec Mina. Je l'invitai à dîner.

Un soir, au Savoy, au moment où nous nous mettions à table, ses yeux tombèrent sur le programme des divers morceaux que l'orchestre symphonique devait exécuter pendant le repas.

Je la vis soudain blêmir. Elle me prit par le bras : « Mortane. Allons ailleurs. Voulez-vous ? »

Et devant mon air stupéfait, elle ajouta : « Je ne pourrais pas dîner ici. Sortons. Je vous expliquerai... »

Nous dînâmes dans un bar voisin.

Encore sous le coup de l'émotion ressentie, Mina, en phrases haletantes, me raconta qu'ayant vu annoncer sur le programme une sélection de *La Vie de Bohême* de Puccini, elle s'était trouvée prise à la gorge par un souvenir affreux. Quelques années auparavant, très amoureuse d'un jeune artiste qui semblait partager sa passion, Mina, au cours d'un dîner où l'orchestre de tziganes jouait en en accentuant la mélancolie la valse de *La Vie de Bohême*, avait appris le prochain mariage de son amant, et l'effondrement sans espoir de tout ce qui avait été sa vie.

Dois-je vous l'avouer, cette pénible confession tout en m'attristant m'emplissait d'une joie dont j'avais honte. L'homme s'effaçait en moi et le metteur en scène n'écoutait plus que d'une oreille distraite les paroles navrantes de la femme.

On la tourna quelques jours après, la fameuse scène.

Tout était préparé en vue de l'effet que j'escomptais.

Dissimulé aux regards, un double-quintette attendait mon signal.

La dernière répétition eut lieu dans le silence le plus absolu. Un peu frémissante, comme sous l'empire d'un pressentiment, Mina Delvar mima de façon remarquable la douleur de l'épouse. Mais je savais que *ce serait encore mieux* et moi, le metteur en scène, *j'avais le trac* pour la première fois.

« Lumière ! » Les projecteurs fusent. Les arcs éblouissent le maquillage blême de l'artiste. Mina Delvar est prise d'un tremblement. Elle commence avec hésitation la scène de l'extase douloureuse.

Déjà les deux opérateurs moulinent.

Tant pis ! il y a des cruautés nécessaires.

Je donne le signal aux musiciens.....

Bon Dieu ! Je ne verrai peut-être plus une chose pareille.

Dès les premières mesures de cette valse de *La Vie de Bohême* qui levait en elle de si navrants souvenirs, Mina Delvar eut un geste comme pour s'échapper. Mais hallucinée par les projecteurs, galvanisée par les objectifs impitoyables, elle s'immobilisa. La figure contractée, toute la douleur se patinant en nuances tragiques sous la tension spasmodique des muscles, elle réalisa la transfiguration sublime. Et deux larmes — qui n'étaient pas artificielles, celles-là ! — roulèrent lentement sur le pauvre visage convulsé...

Cette scène fut un triomphe, vous vous souvenez, mais Mina Delvar ne me pardonna jamais.

Et cependant, quand je pense à l'émotion noble que cette minute fixée grâce au cinéma provoqua chez tant de spectateurs, je crois, messieurs, en toute conscience, que l'art par sa sincérité possède toujours son excuse. »

MARCEL YONNET.



UNION-ÉCLAIR

PRÉSENTE

UN AUTRE

Un conte inédit de
GASTON LEROUX
mis en scène par
: M. MANZONI :

TRÈS BEAU FILM FRANÇAIS :

IL ÉTAIT DEUX PETITS ENFANTS...

interprété par

MM. **LORIN**, **CASELLA**, **TERRORE**, **DAILLY**, **MONFILS**, **THORÈZE**,
Mme **TERGY**, les petits **LUCIEN GOBIN** et **SENGES**
et Mlle **MADELEINE AILE**, l'espiègle " Canzonette " de *Tue-la-Mort*.

(Edition : 12 Mai)

N'OUBLIEZ PAS les deux succès actuels :

LA NUIT DE LA SAINT-JEAN

de M. Robert SAIDREAU

(Edité le 3 Mars)

et

LE PAUVRE VILLAGE

de M. Jean HERVÉ, de la Comédie-Française

(Edition : 31 Mars)

SUR L'ÉCRAN

AVIS

Nos lecteurs sont instamment priés, lorsqu'ils nous écrivent une lettre nécessitant une réponse ou une transmission, de vouloir bien joindre un timbre à 0.25. Nous les avisons, en même temps, que nous ne faisons aucun envoi contre remboursement et que toutes les commandes d'abonnement, de volumes ou de publicité, doivent être accompagnées de leur montant. Il nous est matériellement impossible, au taux actuel des marchandises, de procéder autrement.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Tous les changements d'adresse doivent être accompagnés de **0 fr. 75** en timbres pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

Remerciements.

M. le Directeur de « Etincelle Film » à Paris ;

M. Christan Guilbert à Clichy, (Seine) ;

MM. Wernert à Maubeuge, (Nord) ; Ferlet à Dieppe, (Seine-Inférieure) ; Charpin à Moulins-sur-Allier, (Allier) ; Aniel Léon à Dives-sur-Mer, (Calvados) ; Léon Lambert à Lille, (Nord) ; Jules Debaenne à Lille, (Nord) ; René Schuchmacher à Anould, (Vosges) ; Gérard à Anould, (Vosges) ; Oscar Delnatte à Croix, (Nord) ; MM. les Directeurs de « Laurea-Films à Marseille, (Bouches-du-Rhône) ; de la Compagnie des » Odéons-Cinémas, à Strasbourg, (Bas-Rhin) ; sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresses de :

MM. André Bruitte à Arcachon, (Gironde) ; Perrin à Toul, (Meurthe et-Moselle) ; Mario Badouaille à Cannes, (Alpes-Maritimes) ; Lefèvre à Paris, sont effectués.

Mlle Simone Vincent, à Paris, est inscrite au service du *Courrier*.

Présentations spéciales.

Ciné-Location Gaumont présentera samedi 4 mars à 13 h. 45 au Gaumont-Palace :

Son Altesse, comédie en 4 parties, d'après le scénario de M. Delphi-Fabrice ; réalisation et mise en scène de M. H. Desfontaines.

Et *Kismet*, réalisation cinégraphique d'après la pièce d'Edward Knobloch.

C'est rassurant !

La Commission des Finances au Parlement aurait, nous dit *Le Ciné Journal*, décidé, paraît-il, en principe que la taxe de 20 0/0 qui frappe le film étranger à son entrée en France constitue une protection suffisante en faveur du film français et que, par conséquent, il n'y a plus lieu de faire intervenir dans les paliers un régime de faveur au profit de notre propre production.

Et c'est tout pour cette semaine.

On ne saurait mieux enterrer le projet Bokanowski...

Le Cinéma d'enseignement.

Une exposition d'appareils et un concours de films compléteront le Congrès national du cinématographe appliqué à l'enseignement, que la Société de l'Art à l'Ecole tiendra à Paris du 20 au 23 avril prochain.

Deux films sur un même sujet seront demandés aux concurrents, l'un de 50 mètres pour les enfants de 7 à 10 ans, l'autre de 150 mètres pour enfants de 10 à 15 ans. Trois sujets seront imposés se rapportant à l'orientation professionnelle, à l'enseignement technique, à l'éducation artistique.

La compréhension du sujet selon l'âge, la perfection de la réalisation, l'inédit constitueront les éléments de ce concours qui sera suivi par les cinématographistes du monde entier.

Le Cinéma et les Taxes.

Le syndicat des directeurs de Cinémas de la Seine-Inférieure s'est réuni à son siège social, à Rouen, le mercredi 1er février en assemblée générale extraordinaire. La situation désespérée du cinéma a été examinée à fond, et il a été décidé qu'une délégation se rendrait de nouveau près des parlementaires du département, afin de leur soumettre les décisions et vœux du Syndicat. De nombreuses adhésions, provenant de la Somme, de l'Eure, du Calvados et de l'Orne, étant parvenues, l'assemblée a décidé de procéder sans retard à la transformation du Syndicat en Fédération du Nord-Ouest.

En fin de séance, il a été décidé à l'unanimité d'envisager la fermeture générale, au cas où la situation du cinéma ne serait pas largement améliorée lors de la prochaine discussion à la Chambre.

La délégation désignée a été reçue par MM. les parlementaires à l'Hôtel de France de Rouen. M. Lebas, se faisant l'interprète de ses collègues du Syndicat, exposa avec une connaissance parfaite les revendications que serait désireux de voir triompher le Syndicat. Les parlementaires ont promis chaudement leur appui.

LA RUE DES RÊVES

Le Chef-d'Œuvre de

D. W. GRIFFITH

Passera dans les Etablissements suivants, en 1re Semaine, du 17 au 23 Mars :

SALLE MARIVAUX
GAUMONT PALACE
COLISÉE
MAX-LINDER
DEMOURS

LUTETIA
PALAIS DES GLACES
MOZART PALACE
BARBÈS PALACE
CAPITOLE

MÉTROPOLE

GEORGE ARLISS

DANS

DISRAELI

Sortie : *7 Avril*

DOUGLAS FAIRBANKS

DANS

L'EXCENTRIQUE

Sortie : *28 Avril*

MARY PICKFORD

DANS

RÊVE ET RÉALITÉ

Présentation au Cinéma MAX-LINDER, le *9 Mars* Sortie : *12 Mai*

LES ARTISTES ASSOCIÉS (Sté Anme)
Siège social : 23, Rue de la Paix, PARIS
REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS DE

MARY PICKFORD
CHARLIE CHAPLIN

UNITED ARTISTS

DOUGLAS FAIRBANKS
D. W. GRIFFITH

AGENCES :
PARIS : 21, Faubourg du Temple - Téléph. NORD : 49-43.
MARSEILLE — LYON — LILLE

Le Club du cinéma français.

« Le Club du Cinéma français » créé pour développer et défendre l'art, l'industrie et le commerce cinématographiques, est définitivement fondé. Il groupera sous la devise « Union et Action » toutes les forces du cinéma français.

La Société Pathé-Consortium-Cinéma filme nos chefs-d'œuvre au Musée du Louvre.

La société Pathé-Consortium-Cinéma vient d'être autorisée par M. d'Estournelles de Constant, directeur des musées nationaux, à filmer les différentes collections du Musée du Louvre. Un atelier automobile est actuellement dans la cour du Louvre pour fournir l'éclairage nécessaire aux opérations de prises de vues qui sont déjà commencées.

Ces films sont destinés à l'enseignement de l'histoire de l'art et à notre propagande à l'étranger.

Mission Officielle.

Cette société vient d'être chargée officiellement, par le Ministre des Colonies, d'installer et d'assurer le fonctionnement du cinéma de l'Exposition Coloniale de Marseille, qui sera uniquement consacrée à la projection de films concernant nos possessions et leurs richesses. Les visiteurs pourront étudier ainsi les industries diverses, la culture et l'utilisation des produits agricoles. Une mission circule actuellement en Algérie, en Tunisie et au Maroc, afin de compléter la documentation cinématographique et ces films seront ainsi un élément précieux de propagande commerciale et industrielle.

Les Films suisses.

L'Industrie des films suisses S. A., à Berne, vient de terminer son premier film : *Le sens de la vie*, du jeune écrivain bernois Jacob Huber. Les vues ont été prises à Brissago et près Zermatt. Le film sera donné prochainement.

Après le *Pauvre village*, voici donc le deuxième film de nationalité suisse.

Exposition d'Appareils Cinématographiques et Concours de Films.

Le Congrès National du Cinématographe appliqué à l'enseignement, qui se tiendra à Paris, du 20 au 23 avril prochain, sera complété par une exposition d'appareils et un concours de films. Deux films sur un même sujet seront demandés aux coucurrents, l'un de 50 mètres pour enfants de sept à dix ans, l'autre de 150 mètres pour enfants de dix à quinze ans. Trois sujets seront imposés, se rapportant à l'orientation professionnelle, à l'enseignement technique et à l'éducation artistique.

Les Cinémas n'ont pas le droit d'émettre des coupures.

Pour parer à la pénurie de monnaie, la Fédération cinématographique de Bordeaux et du Sud-Ouest avait émis des coupures comparables à celles des chambres de commerce. Sans incriminer la bonne foi des émetteurs, le parquet a estimé qu'ils avaient contrevenu aux lois du 11 juillet 1885 et du 3 mars 1902. Le tribunal correctionnel a ordonné la destruction des coupures, et condamné le président de la Fédération responsable de l'émission à 25 francs d'amende.

Concours d'affiches.

Pathé-Consortium-Cinéma organise un concours de maquettes d'affiches ouvert à tous les artistes dessinateurs de nationalité française.

Ce concours est doté de 8.000 francs de prix dont un premier prix de 4.000 francs et plusieurs de 1.500 à 500 francs.

Les artistes désirant prendre part à ce concours pourront demander à partir du 1er mars la notice explicative au Siège Social de Pathé-Consortium, 67, rue du Faubourg Saint-Martin, Paris.

Les artistes résidant en province qui désireraient concourir pourront demander cette notice par lettre adressée au Service de Publicité de Pathé-Consortium.

« Robinson Crusoé ».

Si la vérité souvent est dure à entendre, cette fois elle sera agréable, car elle prouve une fois de plus le bon goût et la ferme décision de : « Rosenvaig, Univers-Location » dans le choix de ses films ; et sa dernière acquisition, *Robinson Crusoé*, prouvera que la cinématographie peut compter encore sur de beaux jours !

Changement d'adresse.

L'Agence de Strasbourg des Etablissements Aubert est transférée, 16, rue Sainte-Hélène où MM. les Directeurs voudront bien s'adresser dorénavant.

Un point d'histoire.

A un dîner qui réunissait des personnalités de l'écran, la question fut posée de savoir quels étaient les films dont les titres suffirent à attirer le public dans les salles et qui par conséquent firent réaliser le plus de recettes aux Directeurs. A l'unanimité, on reconnut que c'étaient *Quo Vadis*, qui d'ailleurs vient d'être réédité et, plus près de nous cette prestigieuse *Atlantide* dont le succès paraît inépuisable.

Réjouissons-nous de ce succès français et profitons-en pour remercier les Anglais qui viennent de faire à Feyder une réception enthousiaste. — C'est si rare !

Le Livre Français.

Une Exposition du Livre Français aura lieu à Stockholm du 17 au 27 mars prochain, dans les salles de l'Académie des Beaux-Arts.

Cette Exposition placée sous le haut patronage de M. le Ministre de France, à Stockholm, du Ministère des Affaires Etrangères, du Ministère du Commerce et de l'Industrie, du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, est organisée par la Chambre de Commerce Française en Suède et le Cercle de la Librairie (Syndicat des Industries du Livre).

Il y avait un effort à tenter pour offrir au public suédois un aperçu de la production Française pour le mettre à même de juger de l'effort de la Librairie Française et pour aider au développement de nos relations commerciales.

Le Cercle de la Librairie a estimé qu'il devait réaliser cet effort et aujourd'hui c'est un fait accompli.

Il a groupé 80 maisons françaises d'édition qui exposeront près de 4.000 volumes, des gravures, des estampes, de la musique, des reliures d'art, etc...

Petits et Grands.

Soyez heureux, car vous allez bientôt, grâce à Rosenvaig, Univers-Location, revivre sur l'écran les heures de joie que vous avez éprouvé en lisant *Robinson Crusoé*.

Ce film merveilleux sera présenté bientôt à Paris, par Rosenvaig, Univers-Location.

Les Eglises meurtries.

Au moment où un appel est fait dans le Public pour la reconstruction des Eglises de nos régions dévastées, il nous paraît intéressant d'informer nos lecteurs que, dans le but de faciliter cette œuvre, *Pathé-Journal* fera passer dans sa prochaine édition une série de vues représentant les ruines de quelques-unes de ces églises.

Un déjeuner.

Les personnalités dirigeantes de la Ligue Maritime et Coloniale Française appartenant au Comité, au Conseil et aux Commissions, se réuniront en un déjeuner qui aura lieu le jeudi 9 mars, à midi 1/2, au restaurant Vignon, 14, boulevard de la Madeleine. Cette réunion permettra à beaucoup de nos collègues qui ne se connaissent pas, d'entrer en relations, et de créer ainsi des rapports personnels dont on ne peut que tirer avantage.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 7 mars.

Prière d'y joindre le montant de la cotisation qui est fixée à 30 francs.

Conférence.

L'Association Générale des Etudiants de Paris, (Maison des Etudiants, 13 et 15, rue de la Bûcherie) organise une réunion le vendredi 3 mars 1922, à 9 h. du soir.

M. Jules Perrin fera une conférence : *L'Aventure de Maître Pierre Abelard.*

Le Film en relief.

La Société Cinématographique « Azur » qui possède l'exclusivité d'édition et d'exploitation des films en relief système Parolini (Invisibilité de l'écran, personnages évoluant dans une perspective aérée) informe MM. les Directeurs qu'ils verront très prochainement l'exécution intégrale, par des vedettes de l'Opéra, du *Faust* de Goethe sur l'une des plus grandes scènes de la capitale.

Pour cette présentation un certain nombre de places seront réservées à MM. les Exploitants qui se feront inscrire à la Société « Azur », 19, rue Bargue, à Paris, avant le 31 mars courant.

Pour prendre date.

M. d'Auchy nous prie d'informer MM. les Directeurs que son film, *Stella Lucente*, sera présenté le 14 mars par le Comptoir Ciné-Location Gaumont pour être édité le 28 avril.

Faust.

L'excellent metteur en scène bien connu Gérard Bourgeois termine la prise de vue de *Faust*, d'après la version de Gœthe.

Ce film dont on dit déjà le plus grand bien est destiné à être présenté en relief d'après le procédé Parolini.

Un drame sans adultère ni meurtre.

Le premier film de Rudyard Kipling (*L'Inexorable*) vient d'être soumis en séance privée, au Colisée, aux Membres de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques et à des Techniciens Cinégraphistes.

Nous ne nous souvenons pas avoir jamais rien vu de semblable à l'écran. C'est un drame sans adultère, sans meurtre, mais c'est un drame cependant et prodigieux et qui laisse une impression « formidable » de beauté, de douceur et de mélancolie. C'est du Kipling.

Une personnalité, très connue du monde cinématographique, déclarait mercredi en quittant le Colisée : « Ce film-là... il est trop bien. »

Pour nous qui voulons croire au choix judicieux des Directeurs de Salles, nous nous réjouissons et, plus que jamais maintenant, nous avons bon espoir en l'avenir du Cinéma.

Maison très connue, la plus ancienne de la place, s'occupant de tout ce qui concerne la vente du matériel de cinéma, demande concession de marques de films français et étrangers. S'adresser à G. L. au Journal.

Les films allemands.

Au 1er janvier 1921, les capitaux allemands investis dans l'industrie des films s'élevaient au chiffre de 98 millions de marks ; au 1er octobre 1921, ce chiffre passait à 257 millions de marks, et. durant le dernier trimestre de 1921, les augmentations de capital réalisées par ces industries ont été de 200 millions.

C'est le **Lundi 6 Mars** que sera présenté, au PALAIS de la MUTUALITÉ (rez-de-chaussée), à 16 heures, le **chef-d'œuvre cinégraphique** de

RUDYARD KIPLING

"L'INEXORABLE"

DRAME

avec Virginia BROWN FAIRE et Thomas HOLDING

SÉRIE D'OR de la

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES FILMS ARTISTIQUES



36, Avenue Hoche, PARIS

ASMODÉE à PARIS

Le débouché polonais pour les films français.

Une convention commerciale a été signée récemment entre la France et la Pologne ; elle entrera en vigueur huit jours après que l'approbation du Parlement polonais aura été notifiée à Paris.

Cette convention assure aux films français pénétrant en Pologne les pourcentages de réduction suivants sur les tarifs douaniers actuellement en vigueur :

Impressionnés positifs........	45 0/0
Impressionnés négatifs...	45 0/0
Films non-impressionnés.......	35 0/0

Ces pourcentages resteront les mêmes, quels que soient les relèvements ou abaissements de tarifs et s'appliqueront aux surtaxes ou coefficients que la Pologne applique ou pourrait instituer sur les mêmes produits à l'avenir.

Appareils cinématographiques scolaires.

Vu les résultats de l'expérience provoquée par la « Maison Pathé » lors de la matinée enfantine, offerte aux Pupilles de la Nation, en décembre dernier, relatée dans la *Voix des Communes* pour la présentation de son appareil cinématographique scolaire. Considérant que la séance organisée par cette Maison a donné toute satisfaction, le Conseil décide l'acquisition de trois appareils cinématographiques scolaires pour chacun des trois groupes scolaires communaux. La dépense évaluée à 6.000 francs environ sera prélevée sur les bénéfices réalisés par les organisations municipales. Le Conseil estime, en effet, qu'il ne peut être fait un meilleur emploi de ces sommes puisque ce seront les enfants des habitants qui ont produit ces excédents de recettes qui en bénéficieront, sous la forme de représentations instructives récréatives.

M. le maire est chargé de poursuivre les pourparlers qu'il a déjà engagés avec le ministère de l'Instruction Publique en vue d'obtenir l'attribution gratuite d'un appareil « Pathé » ou une subvention équivalente en espèces, étant entendu qu'en cas de réussite il ne sera procédé qu'à l'achat de deux appareils seulement.

PETITES NOUVELLES

Une demande d'installation de Cinéma au vieux Théâtre de Marseille est présentée au Conseil Municipal de cette ville. Les représentations seraient gratuites pour les écoles.

La chocolaterie Poulain, de Blois, vient d'inaugurer avec un très réel succès, un magnifique Palace à Angers : *Le Cinéma Familia.*

Les bureaux de la *Société Française des Films Erka* sont transférés, 36, avenue Hoche, Paris.

Phroso, le grand film français réalisé par Mercanton (Nouvelle version réduite à 2.000 mètres), a été présenté par Aubert le mardi 28 février 1922, à 10 h. 30, à l'Aubert-Palace, 24, boulevard des Italiens.

Le film célèbre : *Le cabinet du docteur Caligari*, sera présenté exclusivement à partir du 3 mars au Cinéma Opéra, 8, boulevard des Capucines.

Les deux principaux interprètes de *Stella Lucente*, le film de M. d'Auchy, sont Mlle Madeleine Lyrisse et M. Manuel Caméré.

L'OPÉRATEUR.

BIBLIOGRAPHIE

L'Almanach du Cinéma pour 1922 vient de paraître. Il est édité par notre excellent confrère *Cinémagazine* et coûte 5 francs l'exemplaire.

C'est une publication réellement pratique. Elle contient les adresses du Monde Cinématographique ; un état complet de la production mondiale depuis 1920 ; la liste des Maisons d'édition et de location Françaises, Américaines, Allemandes, Suédoises, Danoises, Anglaises et Italiennes ; une suite imposante d'articles extrêmement intéressants signés des noms les plus connus du monde des Lettres et du Cinéma. Ajoutons que *L'Almanach du Cinéma* ouvre un concours doté de nombreux prix en espèces et on comprendra pourquoi cette publication a conquis la faveur du public.

En vente à *Cinémagazine-Edition*, 3, rue Rossini, Paris IXe.

NÉCROLOGIE

On nous fait part de la mort de M. Jacques Mariani, père de MM. Jean et Jacques Mariani, de l'Eclipse, décédé le 23 février 1922, dans sa 75e année, en son domicile, rue de Bagnolet, n° 8.

Les obsèques ont été célébrées le dimanche 26 février, à 9 heures très précises, en l'Eglise Saint-Germain de Charonne (rue de Bagnolet), sa paroisse ; et l'inhumation faite au Père-Lachaise dans le caveau de famille.

Que nos bons amis MM. Jean et Jacques Mariani et leur famille trouvent ici l'expression de nos condoléances les plus sincèrement émues.

Nous apprenons la mort du commandant Louis Coissac, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre avec 5 citations, décédé en son domicile, à Versailles, le 26 février 1922, d'une maladie consécutive à ses blessures. Il n'avait que 46 ans. Les obsèques auront lieu à Tulle le 5 mars.

Le commandant Coissac était le frère de notre confrère, C. Michel Coissac, directeur du *Cinéopse*, président de l'Association professionnelle du Comité des Syndics de la Presse scientifique.

M. LAVISÉ

Directeur

de Palace

est heureux

parce qu'il

sait



que le

12 MAI 1922

sortira le plus récent succès

d'Eddie POLO

L'IDOLE DU CIRQUE

Grand Ciné-roman en 10 épisodes

Édité par **AUBERT**

(UNIVERSAL-FILM)

Demande d'autorisation

La Société anonyme des cinématographes Harry, dont le siège social est situé à Paris, rue du Temple, 158 *ter*, a présenté au Préfet de police une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'installer à Paris, place du Danube, 6 et 8, un dépôt de 3.000 kilogrammes de celluloïd façonné (films cinématographiques) (1re classe).

Toutes personnes qui auraient à présenter des moyens d'opposition contre ce projet, ou à formuler des observations à son sujet, devront les faire connaître dans le délai d'un mois, à compter du jour de l'apposition de la présente affiche, à M. le commissaire de police du quartier d'Amérique, chargé de procéder à l'enquête de commodo et incommodo.

La demande et les plans sont déposés, durant l'enquête, au commissariat de police du quartier d'Amérique, où ils peuvent être consultés par les intéressés.

La première classe comprend les établissements qui doivent être éloignés des habitations (loi du 19 décembre 1917).

L'autorisation sera donnée, s'il y a lieu, par le Préfet de police, sauf recours des tiers devant le Conseil de préfecture.

Une copie de l'arrêté préfectoral sera déposée aux archives du commissariat et mise à la disposition de tout intéressé.

Avis d'autorisation

Par arrêté du préfet de police du 24 janvier, la Société anonyme *Pathé Cinéma* est autorisée à apporter des modifications et à donner de l'extension à l'usine qu'elle exploite à Vincennes, rue des Vignerons, 30. Ces modifications comportent :

1° L'augmentation de l'approvisionnement total de celluloïd qui sera porté de 4.000 à 7.500 kilogrammes (1re classe) ;

2° L'extension de l'atelier de façonnage du celluloïd, la quantité de matières traitées journellement sera portée de 1.000 à 1.500 kilogrammes (1re classe);

3° L'augmentation du dépôt de celluloïd en dissolution dans l'acétone, la quantité passe de 40.000 à 60.000 litres (1re classe).

Copie dudit arrêté est déposée aux archives de la Mairie à Vincennes où tout intéressé pourra prendre connaissance des conditions auxquelles cette autorisation est subordonnée.

Le Cinéma éducateur en Indo-Chine

On commence seulement à soupçonner, en France, le rôle important que pourrait, que devrait jouer le cinéma en tant que moyen de propagande et d'éducation. Est-il besoin de faire ressortir quels services rendra l'écran lorsqu'il servira couramment, dans une salle de l'école ou de la mairie, à donner des leçons de choses amusantes, non seulement à l'enfant, mais à l'ouvrier, au paysan, à la mère de famille ?

Ce que la métropole n'a pas encore mis en application, l'Indo-Chine l'a déjà tenté et tenté avec succès. Il n'est pas mauvais de temps en temps, de révéler des efforts de cet ordre. Nous avons une tendance trop marquée à nous dénigrer, à nier nos propres qualités et l'un des refrains les plus courants, un refrain qui tourne à la scie, consiste à répéter que les Français sont incapables de réaliser quoi que ce soit d'utile aux colonies. L'œuvre accomplie en Indo-Chine, à Madagascar, au Maroc, pour ne citer que ces trois pays, est cependant belle et lord Northcliffe, qui vient de visiter nos territoires d'Extrême-Orient, fait le plus grand éloge du travail intelligent et formidable réalisé par nous là-bas.

Pour en revenir au cinéma, il convient de signaler l'initiative prise en 1916 par M. Albert Sarraut, gouverneur général de l'Indo-Chine à l'époque, et devenu depuis ministre des Colonies. Ayant compris le merveilleux parti qu'on pouvait tirer du cinématographe, il décida de l'utiliser pour faire connaître la France en Indo-Chine et l'Indo-Chine en France. Vaste programme dont la réalisation n'alla pas sans difficultés.

Les salles de cinéma sont rares là-bas. Encore ne se rencontrent-elles que dans les villes et il convenait d'atteindre les populations de l'intérieur. D'où la création d'une mission ambulante transportant avec elle son matériel et qui est secondée par des auxiliaires annamites : interprètes, mécaniciens, manœuvres, etc... Le matériel pèse plus de 3.000 kilogrammes et est réparti en dix caisses, dont l'une, renfermant un moteur de six chevaux accouplé à une dynamo, pèse 700 kilogrammes. Ces bagages encombrants sont, le plus souvent, transportés par voie d'eau car les rivières et les canaux abondent en Indo-Chine. Quand il s'agit de gagner un village un peu éloigné dans l'intérieur, on réquisitionne des coolies. Le mandarin local se fait d'ailleurs une joie de mettre des travailleurs à la disposition de la tournée. Les préparatifs sont vite terminés. Une estrade et

une paillotte abritent la cabine de projection. Un écran de dix mètres de largeur sur quatre de hauteur, tendu ingénieusement sur un cadre de bambou, permet aux spectateurs d'assister au spectacle, des deux côtés de la toile. Une tribune s'élève à l'intention des autorités. On y ajoute autant de bancs et de chaises qu'on en peut réunir.

Aux cinq et même aux dix mille spectateurs réunis à chaque séance, un interprète, dont un puissant mégaphone enfle la voix, donne les explications nécessaires. Pendant deux heures et demie, ce ne sont que des *oï !* et des *chan !* d'admiration devant le spectacle nouveau qui révèle curieusement les choses de France. A des films instructifs sur notre industrie, nos ports, nos écoles, notre aviation, notre agriculture, notre art, succèdent des scènes également instructives sur la vie à Paris, dans nos campagnes, etc... Un entr'acte de dix minutes permet aux marchands de thé, de riz et de poisson, de circuler dans l'assistance.

L'effet produit est considérable. En territoire chinois où la mission fit une tournée, une salle fut envahie de force par trois mille spectateurs trop enthousiastes. Pour que le général Phong pût assister tranquillement au spectacle, il dut faire entourer l'établissement par un triple cordon de soldats.

Pour réaliser la seconde partie de son programme, la mission tourne sur place des séries de films documentaires destinés aux spectateurs de France. L'industrie, l'agriculture de l'Indo-Chine, ses sites merveilleux, ses monuments presque fabuleux nous seront ainsi révélés. La primeur de ces bandes extrêmement intéressantes est réservée aux élèves de nos grandes écoles et de nos lycées. Et, sans doute, ces révélations par l'image feront-elles naître des vocations utiles chez des jeunes gens trop ignorants de nos richesses coloniales.

(Excelsior). JACQUES CEZEMBRE.

L'Acétylène méconnu

Il est extraordinaire de constater combien l'éclairage à l'acétylène est méconnu d'une foule de personnalités qui jugent les choses de leur cabinet de travail, sans chercher à se rendre compte de ce qui se passe hors de leur giron.

Chaque jour, des gens très bien, appartenant parfois même à nos industries, ce qui est le comble, nous sortent des hérésies sur le compte de l'acétylène, et nous avons parfois beaucoup de mal à les convaincre de leur erreur. On nous dit, par exemple, sur un ton sentencieux : « Les phares d'automobiles à acétylène disparaissent, et il n'y a plus que l'électricité qui compte ». Or, tous nos lecteurs savent que l'acétylène n'a jamais eu tant de succès sur les automobiles et qu'à côté des phares électriques, il y a toujours une bouteille d'acétylène dissous qui, elle, n'a pas de pannes! Mais on ne veut voir que l'électricité et l'on ignore l'acétylène. Le faisceau lumineux produit par l'incandescence de la petite pastille de terre rare des projecteurs à acétylène est, du reste, neuf fois sur dix, attribué à l'électricité.

En matière de projection cinématographique, c'est bien pire encore. Des milliers de postes fonctionnent à la lumière oxy-acétylénique, qui offre les avantages de l'électricité sans en avoir beaucoup d'inconvénients et il n'est jamais arrivé d'accidents. Mais tout le monde est persuadé que seule l'électricité peut convenir pour la cinématographie, même les augures et protagonistes en chambre de l'instruction par l'image, et si parfois quelqu'un prononce le mot d'acétylène, ces augures et protagonistes se voilent la face!

Les dangers de l'acétylène... Cela nous suit depuis vingt-cinq ans, et les gens les plus avertis s'y sont laissés prendre. C'est si vrai que certains industriels avisés ont établi leurs affaires en évitant de mettre en avant ce mot fatal. L'un a baptisé l'acétylène du nom de « Gaz Electrique », un autre « Gaz pour tous », un troisième appelle sa spécialité « Eclairage X... ».

Nous causions, récemment, avec le propriétaire d'une automobile et nous lui demandions s'il avait l'acétylène sur sa voiture. Il se récria : « Ah! non... j'ai l'éclairage Magondeaux! ». Le pauvre homme ignorait totalement qu'il faisait ainsi usage d'acétylène dissous.

A Paris et dans les grandes villes, personne ne se doute qu'il y a 150.000 bouteilles Magondeaux en circulation pour le service des automobiles, ni que des milliers de postes cinématographiques font usage de lumière oxy-acétylénique, ni que 10.000 mineurs des mines de l'Est, du Centre et des Pyrénées, ont chacun une lampe à acétylène, ni que 20.000 installations fixes dans les châteaux, les fermes, les hôtels, cafés et magasins de petites villes, sont en fonction dans notre beau pays de France, sans parler de beaucoup d'autres applications.

L'électricité n'est pas l'éclairage universel. Elle n'a remplacé ni le pétrole, ni le gaz, ni même la bougie. Pourquoi tuerait-elle l'acétylène autrement que dans l'esprit des gens qui jugent le monde de leur bureau ou du coin du feu?

L'acétylène, lui aussi, progresse. Après les becs fumeux du début sont venues les belles flammes papillon, puis l'incandescence au manchon et, enfin, l'incandescence à la pastille de terre rare, aéro ou oxy-acétylénique. Ces progrès, beaucoup les ignorent, mais l'utilisateur les connaît, et c'est déjà quelque chose.

(*Journal de l'Acétylène*).

LES BEAUX FILMS

PHROSO

Roman d'aventures, présenté le mardi 28 février, à Aubert Palace, par les Etablissements L. Aubert

Nous venons de voir la deuxième version de *Phroso*, film de M. Mercanton déjà présenté en octobre dernier avec beaucoup de succès.

Tout au plus avait-on remarqué quelques longueurs dans la deuxième partie: mais l'habile découpage du film, son intrigue mouvementée, attrayante, la beauté et l'originalité de sa mise en scène les rendant fort supportables les faisaient à peu près oublier.

Elles ont aujourd'hui complètement disparu.

M. Mercanton n'a voulu présenter au public qu'une œuvre parfaite et lui a fait subir les coupures qu'il jugeait nécessaires : on ne peut que le féliciter de la conscience artistique dont il vient de faire preuve.

Ainsi transformé *Phroso* peut, sans crainte, se présenter devant le juge suprême qu'est le public, lequel appréciera à sa valeur l'œuvre que M. Mercanton vient de réaliser et cela sans méconnaître les difficultés qu'il a dû vaincre pour y parvenir.

On sait que M. L. Mercanton a innové la prise de vue totale sur nature en supprimant le studio : il a ainsi obtenu des effets surprenants, d'un naturel, d'une vitalité, d'une beauté vraiment remarquables.

Je citerai seulement pour mémoire l'effet impressionnant ainsi obtenu par les scènes « tournées » dans la merveilleuse grotte Dozol à Saint-Cézaire et tout le pittoresque ajouté à celui déjà très grand de l'île Sainte-Marguerite, choisie pour représenter l'île de Néopalie.

Quelques tableaux, qui montrent plus spécialement l'habileté et le goût du metteur en scène, ont été fort applaudis.

Quant à l'action, elle n'a rien perdu de son intérêt : elle est, du fait des coupures survenues, plus vivante, plus corsée, plus nette, plus ramassée, enfin.

Phroso est la nièce et l'héritière légale du seigneur Stéfan, qui vient de vendre à un riche étranger l'île de Néopalie faisant partie de ses biens : la jeune fille se trouve donc ainsi déchue de ses droits sur cette île, sa patrie.

Les Néopaliens, ses compatriotes, décident de la rétablir dans sa suzeraineté en chassant les étrangers qui viennent d'acheter leur terre.

Un aventurier, Constantin Stéfanopoulos — Néopalien d'origine — a pris la tête du mouvement.

Bien que déjà marié en Europe, Constantin se fiance à Phroso, sa cousine, afin de devenir par cette union le maître de Néopalie.

A peine débarqué dans son nouveau domaine, Lord Wheatley se voit dans l'obligation de se ré-



Kortès (l'athlète Paoli), le fidèle serviteur de Phroso, a vite fait entendre raison à ses adversaires.

fugier, avec ses compagnons de voyage, dans le vieux château du seigneur de l'île.

Un siège en règle est organisé. Au cours d'un combat Phroso tombe entre les mains des assiégés qui la gardent comme otage.

Ayant appris le mariage de Constantin, un revirement se produit chez la captive qui se range résolument dans la lutte aux côtés de Lord Wheatley.

Son Excellence Mouraki Pacha, Gouverneur des Iles du Sultan, débarque avec son escorte juste à temps pour délivrer Lord Wheatley dont les Néopaliens s'étaient emparé et qu'ils s'apprêtaient à exécuter sommairement.

combera, frappé par le poignard de Dimitri, tandis que Phroso et Lord Wheatley tendrement unis vogueront vers l'Ouest, laissant derrière le sillage de leur yacht l'île de Néopalie où ils se sont connus et aimés !

Telle est la nouvelle version de *Phroso* : il est aisé de voir qu'elle est d'un attrait considérable.

Miss Malvina Longfellow, qui a créé le rôle de Phroso, est émouvante ; son jeu qui ne manque pas d'autorité reste toujours, — même dans les scènes un peu violentes — fort agréable.

Mme Jeanne Desclos, dans un rôle un peu effacé, nous rappelle qu'elle est une artiste intelligente et d'un talent éprouvé.







Dimitri, âme de la révolte, fait nuitamment débarquer Constantin, neveu du seigneur de Néopalie, qui doit organiser la résistance.

Grâce à l'autorité du Pacha — laquelle s'exerce par la manière forte — le calme se rétablit dans l'île.

Mais les épreuves du jeune lord ne sont pas encore terminées. Il devra entamer une nouvelle lutte et ce n'est pas la Néopalie qui en est l'enjeu cette fois : c'est Phroso, elle-même.

La sympathie que se sont témoigné les deux jeunes gens a fait place à un sentiment plus doux qui porte ombrage à Mouraki.

Le Pacha qui désire ardemment la jeune fille charge un Néopalien fanatique, Dimitri, de le débarrasser de Lord Wheatley pour lui permettre d'emmener Phroso captive en Turquie.

Mais il a mal choisi son complice, il sera victime de sa propre machination : c'est lui qui suc-

Mlle Poupa Cassieri est fort bien dans un rôle assez difficile à bien réaliser.

M. Capellani représente avec beaucoup d'autorité, de perfidie savamment dissimulée, le dangereux Constantin Stéfanopoulos.

M. Maxudian fait une excellente composition de Mouraki Pacha : on ne saurait montrer plus de cynisme, d'orgueil, de dédain, « d'orientalisme » dans l'allure et le geste.

M. Réginald Owen est, ainsi qu'il convient, un lord élégant et fort agréable.

Et l'athlète Paoli nous fait admirer quelques-uns des exploits dont il est coutumier avec autant d'habileté que de naturel.

Réduit à 2000 mètres environ, *Phroso* peut aisément prendre place d'honneur dans un programme

et l'on peut s'attendre à le voir sur de nombreux écrans : c'est un film qui mérite, du reste, la faveur qui l'attend, il est peu de roman d'aventures dont la composition et la mise au point soient aussi remarquables.

BL. CHATELARD-VIGIER.

Le " Courrier " Financier

Ainsi que nous l'avions prévu, le marché commence à se remettre de la crise qui l'a si durement affecté depuis deux mois. Ce n'est pas que les affaires soient plus actives: ce n'est pas non plus que les cours aient remonté. Seulement, la baisse paraît être enrayée, et l'on semble être arrivé à une sorte de point mort, à une manière de palier, qui peut constituer une base solide pour un sérieux mouvement de reprise.

Lorsque, il y a trois semaines, nous vous avons, ici-même, conseillé l'achat de quelques primes au 15 ou au 31 mars, nous avions déjà l'impression que les plus mauvais jours étaient passés ; mais nous ne vous engagions cependant pas à prendre carrément position à la hausse, en achetant du ferme, parce que nous redoutions qu'il ne restât encore des « queues de positions » à liquider.

L'événement nous a donné raison. Examinez la cote, et vous constaterez que, d'une manière générale, les cours n'ont pas sensiblement baissé depuis lors ; mais que, cependant, quelques valeurs — Le Rio-Tinto, les Chargeurs Réunis, la Penarroya, par exemple — ont encore brutalement réactionné. Et vous remarquerez que tous ces titres, durement affectés, sont précisément ceux dont le dividende est insignifiant ou même inexistant. N'est-ce pas là une confirmation de la justesse de cette théorie — bafouée par divers « grands économistes » — que, en période de crise, il convient avant toute chose de considérer le *taux de capitalisation?*

Actuellement, notre opinion s'est encore modifiée, et de manière favorable. Nous estimons que le marché est complètement assaini, et que l'on ne peut plus baisser beaucoup, exception faite, toutefois, pour les valeurs étrangères, en cas d'une accentuation de la détente des changes. Et nous n'hésitons donc plus à vous conseiller l'achat, ferme, des bonnes actions de chez nous, c'est-à-dire, pour prendre quelques exemples, des grandes banques (Union Parisienne, Crédit Lyonnais, Banque de Paris), des Transports en Commun (Omnibus, Métro, Nord-Sud), de certaines métallurgiques (Tréfileries du Havre, Commentry-Fourchambault, Dives, Métaux, Pontgibaud) et de quelques autres valeurs (Agence Havas, Usines du Rhône, Pathé-Cinéma, etc...). Enfin, si vous êtes audacieux, risquez votre chance, mais seulement par des primes à un mois, sur les Valeurs Russes, et sur les Cuprifères.

Nous verrons, dans trois semaines, ce que valaient nos conseils d'aujourd'hui !

*
* *

On vient d'arrêter *M. Alexis Pernotte,* directeur, ou plutôt ex-directeur de la Banque Industrielle de Chine ; mais cette mesure apparaît, à l'opinion publique, comme tout à fait insuffisante.

Lorsqu'un scandale éclate, et lorsque ce scandale atteint des proportions pareilles à celui de la B. I. C., on imagine mal, en effet, que les foudres de la justice ne frappent que les comparses, et dédaignent les auteurs principaux.

Nous le savons, certains techniciens subtils veulent établir une distinction entre le rôle, et, donc, les responsabilités de la direction et du Conseil d'Administration. Seulement si, en théorie, cette discrimination présente quelque apparence d'exactitude, il n'en est plus de même en pratique, et surtout dans le cas présent.

Quels que fussent les pouvoirs de *M. Pernotte,* dans la maison de la rue Saint-Lazare, il n'en reste pas moins que le Conseil d'Administration avait un droit de regard et, surtout, de surveillance, sur ses faits et gestes. Et la responsabilité, déjà engagée, ainsi, de son président *M. André Berthelot,* sénateur de la Seine, se trouve bien plus gravement mis en cause lorsque l'on se rappelle les déclarations optimistes et fausses — sciemment ou non — qu'il fit « avec la pleine conscience de ses responsabilités » (le mot est de lui) à la dernière Assemblée générale des actionnaires.

La justice doit être égale pour tous; mais l'on aimerait à la voir se montrer particulièrement sévère envers les puissants. On voudrait qu'elle n'hésite pas

à frapper les potentats que l'opinion publique a déjà distingués et cloués au pilori; et, l'on voudrait enfin que toutes les complicités — matérielles ou morales, gratuites ou payantes — fussent recherchées. On ne comprend pas, et l'on n'admet pas ces distinctions subtiles entre « compromissions » et « complaisances », et la démission du frère de M. Berthelot ne satisfait que très imparfaitement les malheureux déposants de la Banque.

Mais attendons encore un peu. M. Pernotte est, paraît-il, résolu à « manger le morceau », comme l'on dit au Quai des Orfèvres; et l'heure du châtiment est sans doute prochaine!

RAYMOND BOULIÈRE.

LE CINÉMA ET LA FINANCE

Les principales valeurs traitées en Bourse

Au Parquet

	dernier cours	cours précédent	dernier dividende
Actions Pathé Cinéma	320 »	320 »	6 »
Actions Établissements Gaumont	249 »	235 »	13 »
Obligat. 5% Etablissements Gaumont	370 »	370 »	25 »
En Coulisse			
Actions Établissements L. Aubert	104 »	105 50	10 »
— Cinéma Exploitation	262 »	280 »	25 »
— Cinéma Omnia-Montmartre	90 »	84 »	» »
— Cinémas Modernes	133 »	128 50	» »
— Cinéma Eclipse	25	25 »	» »
Hors-Cote			
Parts Cinémas Modernes	57 »	57 »	» »
Parts Cinéma Éclipse	20 50	20 50	» »

Avis

MM. Charmot et Wintrebert créent à Paris, 10, rue Saint-Florentin, sous la dénomination de : Le Film Social, une entreprise cinématographique.

(P. A. 24-2-22).

Convocations d'Assemblées Générales

MM. les actionnaires de Madeleine Cinéma sont convoqués en assemblée extraordinaire le 13 mars à 11 heures au siège. (G. T. 28).

Messieurs les actionnaires de la Société Pathéphone Exploitation, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 23 mars 1922, à 11 heures du matin, en l'Hôtel des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, à Paris.

Ordre du jour :

1° Rapport du Conseil d'administration ;

2° Rapport des commissaires des comptes ;

3° Approbation du rapport du Conseil d'administration, de celui des commissaires, du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1921 ;

4° Répartition du bénéfice et fixation du dividende ;

5° Nomination des commissaires et fixation de leur rémunération pour l'année 1922 ;

6° Autorisation aux administrateurs, suivant l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

L'assemblée générale ordinaire se compose de tous les actionnaires propriétaires de dix actions et chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente de fois dix actions.

Les actionnaires possédant moins de 10 actions peuvent se grouper et se faire représenter par l'un d'eux.

Conformément à l'article 37 des statuts, les propriétaires d'actions devront effectuer au plus tard, le 18 mars 1922, à la caisse de la Compagnie Générale des Machines Parlantes Pathé Frères, 30, boulevard des Italiens, à Paris, le dépôt des actions ou d'un récépissé constatant que ces actions sont déposées, en vue de l'assemblée, dans une maison de banque, étude de notaire ou d'agent de change.

(P. A. 1er mars 1922).

MM. les actionnaires de la Société des Films Mercanton sont convoqués en assemblées ordinaire et extraordinaire, le 9 mars, 11 heures, rue de la Michodière, 23. (G. P., 18).

MM. les actionnaires de la Société des Films Palladium sont convoqués en assemblée ordinaire, le 22 mars, 10 heures, boulevard Saint-Germain, 22.

(G. P., 18).

Comptes rendus d'Assemblées générales

Les actionnaires de Pathé Nord se sont réunis le 20 février, en assemblée extraordinaire, au siège social, 13, boulevard Malesherbes, à Paris, sous la présidence de M. de Chevilly.

L'assemblée a, sur la proposition du Conseil, décidé de changer la dénomination de la Société en celle de : Société Française Pathé-Nord pour l'exploitation de la Marque Pathé en Russie.

Elle a également décidé, à l'unanimité, de porter le capital de 6.500.000 fr. à 10 millions de francs, par la création de 35.000 actions d'apport de 100 fr, chacune, en représentation des apports faits à Pathé-Nord par la Société Pathé-Cinéma et par M. Halbmillion, fondateur de la Société Pathé-Nord.

M. Grosseman a été désigné par l'assemblée comme commissaire aux apports.

Les actionnaires de la Gallo-Film dont le siège social est à Neuilly-sur-Seine, réunis en assemblée extraordinaire, ont prononcé la dissolution de la Société et nommé MM. Delpierre et Gardner liquidateurs.

La Société Est-Cinéma procède à l'émission à 495 francs de 4.000 obligations 8 0/0 de 500 francs.

ASMODÉE à PARIS

Constitution de Sociétés

MM. Hernoux, Martin, Racheneur et Cie, fondent leur Société en nom collectii, à Charleroi (Belgique). — Durée : non indiquée à partir du 19 décembre 1921. — Objet : exploitation de toutes entreprises cinématographiques, de spectacles, théâtres, concerts et des accessoires de ces exploitations, tels que buffets, etc.

Modifications de Sociétés

Suivant délibération en date du 28 janvier 1921 la *Société Universelle Cinématographique*, siège social 40, rue Vignon, capital 1.830.000 francs.

(P. A., 13 fév. 1922).

Suivant acte en date du 2 février (Me Laverne), la Société Cinéma Exploitation, siège 24, rue Godot-de-Mauroi 24, capital 2.000.000. (P. A., 13 fév. 1922).

Dans sa séance du 28 décembre 1919, le Conseil d'administration de la Société Le Théâtre aux Auteurs, Société anonyme au capital de 200.000 francs, a décidé de transférer le siège social au Théâtre du Gymnase, 38, boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.

En outre, l'assemblée générale des actionnaires, réunie extraordinairement le 21 juin 1920, a modifié le nom de la Société, qui s'appellera désormais : Société Théâtrale du Gymnase.

« Des extraits de la délibération du Conseil précitée, « ont été déposés le 5 juillet 1921, aux greffes du Tri- « bunal de Commerce de la Seine et de la Justice de « paix du 8e arrondissement de Paris, et le 6 juillet 1921, « au greffe de la Justice de paix du 10e arrondisse- « ment de Paris.

« Des extraits de la délibération de l'assemblée « extraordinaire du 21 juin 1920, ont été déposés le « 5 juillet 1921, au greffe du Tribunal de Commerce de « la Seine et le 6 juillet 1921 au greffe de la Justice de « paix du 10e arrondissement de Paris. »

(P. A., 26-27 fév. 1922).

ASMODÉE à PARIS

Production de titres

MM. les créanciers de la faillite ci-après, sont invités à produire, soit au greffe, soit entre les mains des syndics, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes à réclamer dans un délai qui, à dater de ce jour, sera de 20 jours, pour les créanciers du territoire continental de France et de 20 jours plus 1, 2, 5 ou 8 mois suivant leur éloignement (Art 73 du Code de Procédure Civile), pour tous autres créanciers et ce, pour être ensuite procédé, conformément à l'article 433 du Code de Commerce, à la vérification et à l'affirmation des créances, formalités qui auront lieu immédiatement après l'expiration de ce délai.

Feu Silberberg (Henri), propriétaire du cinéma Louxor, boulevard Magenta, 150, et boulevard de la Chapelle, 58, ayant demeuré à Paris, boulevard Flandrin, 25, puis rue Cortambert, 42. M. Morin, syndic, 22, rue de l'Odéon.

(P. A. 1er mars 1922).

Achats et ventes de fonds

Suivant acte sous-seings privés, M. Common a vendu à M. Lévy le cinématographe qu'il exploitait, 25, rue de Paris à Ecouen (Seine-et-Oise).

Suivant acte sous-seings privés en date à Paris, du 20 janvier 1922, M. Paul Paget, demeurant à Paris, 18, rue Saint-Lazare, a vendu à M. Raoul Herbet, ingénieur électricien, demeurant à Paris, 52, rue Eugène-Carrière, le fonds de commerce de Cinéma qu'il exploite à Vitry-sur-Seine, 11, place de l'Eglise, et cédé tous ses droits au bail des lieux.

(P. A. 23-2-22).

M. Charpignon a vendu à M. Nouréan le cinématographe qu'il exploitait 28, rue de l'Eglise à Vincennes, Seine.

(P. A. 18-19 fév. 1922).

Suivant acte sous-seings privés en date du 18 février 1922, enregistré.

MM. Ginouvès et Gouffé, agissant en qualité de liquidateurs de la Société des Cinémas Artistiques, dont le siège était à Paris, 51, rue Vivienne, demeurant les dits liquidateurs audit siège, ont vendu à la Société G. Bertholet et Cie, dont le siège est à Paris, 3, rue du Helder, le fonds de cinéma, connu sous le nom de Cinéma Artistic, sis à Corbeil, 50, rue Oberkampf. (P. A. 25-2-22).

Faillites

Jugement du 21 février qui déclare en état de faillite ouverte

Soulié, dit Marjal, exploitant à Paris, 25, rue Fontaine, un fonds de commerce de théâtre, concert, bar, connu sous le nom de théâtre Marjal. Ouverture 21 janvier 1922. M. Michau, juge commissaire. M. Planque, syndic provisoire, 6, rue de Savoie.

Vérifications et Affirmations

Sont invités à se rendre aux jour et heure indiqués ci-après, au Tribunal de Commerce, salle des assemblées, pour, sous la présidence de M. le Juge-Commissaire, procéder à la vérification et à l'affirmation de leurs créances MM. les créanciers du ci-après nommé.

Oger (Edmond), Directeur-propriétaire des Music-Halls Oger, demeurant à Paris, 8, rue Martel. Le 27 février 1922, à 15 heures.

Brevets d'Inventions

Cinématographie en deux couleurs. P. D. BREWSTER, *BF* 523.030 du 29 août 1919 (29 juin 1918).

Le faisceau lumineux issu de l'objectif est divisé par le système de prismes dont la face de jonction comporte des bandes argentées, des images identiques étant ainsi projetées après traversée des écrans sélecteurs sur les deux films dans deux plans perpendiculaires l'un à l'autre; le repérage des deux images d'une même phase du mouvement relativement aux perforations marginales des films (ou relativement à des perforations spéciales entre les images) est assuré au moyen des broches poussées en avant, lors de l'arrêt du film, par les leviers que commandent des cames montées sur les arbres des tambours d'entraînement des croix de Malte. L'auteur prévoit divers dispositifs de réglage, et des moyens de compensation des retraits. Le tirage des images successivement sur les deux faces du film positif (pour être virées respectivement en vert et en rouge) est effectué en utilisant les mêmes perforations pour assurer le repérage.

La cinématographie auxiliaire de la médecine. C. FORCH, *Kinotecknik.* t. 3, n° 11, 15 septembre 1921, p. 408-412 (*5 fig.*).

Description détaillée de l'appareil du Dr A. von Rothe, pour la photographie cinématographique d'opérations chirurgicales, l'appareil visant verticalement au-dessus de la table d'opérations, et à faible distance du champ opératoire sans apporter d'entraves aux libres mouvements du chirurgien, tout en permettant une asepsie parfaite.

Cinématographie trichrome. A. KELLER-DORIAN, *BF* 521.533 du 19 janvier 1920.

Une couche sensible panchromatique est coulée sur support transparent dont la face opposée, exposée à l'objectif, est gaufrée d'éléments réfringents lenticulaires; dans l'objectif ou à son voisinage immédiat est un diaphragme divisé en trois, chaque élément garni de l'un des écrans de sélection trichrome; chaque élément réfringent donne des images distinctes de chaque écran; la synthèse trichrome s'effectue par retour inverse des rayons lumineux, après inversion du négatif obtenu (ce procédé ne diffère que très peu de celui décrit par R. Berthon dans les *BF* 399.762, 401.342 et 402.507).

Obturateur de projecteur cinématographique. Etablissements CONTINSOUZA, *CA* 22.736 du 6 février 1920 au *BF* 499.759 du 17 mai 1919.

L'obturateur à disque habituel est remplacé par un obturateur tronc-conique, moins encombrant, et susceptible, par conséquent, d'être logé à l'intérieur de l'appareil, mais, contrairement aux indications du brevet principal prévoyant son montage entre la source de lumière et le film, l'obturateur 1 est monté entre la fenêtre de projection 2 et l'objectif 3; l'obturateur, marchant dans le même sens que le film, réduit le filage.

Cinématographe à déroulement continu. C. L. TOMLINSON, *BP* 521.621 du 30 juillet 1920 (10 avril 1914).

La compensation du mouvement du film est assurée par deux miroirs oscillant autour de leur position moyenne à 45° sur le faisceau projetant; ces miroirs, maintenus au parallélisme par une bielle, sont commandés par une came, solidaire du tambour denté.

Concordance de la musique et du cinématographe. F. P. JUSTINIEN, *BF* 521.754 du 4 mai 1916.

On enregistre, en même temps que la scène, un voyant battant la mesure.

Cinématographe d'amateur. Mme veuve MARANDY, née J. LOISELET, *BF* 521.792 du 22 janvier 1919.

Entraînement intermittent d'un disque pelliculaire sur la périphérie duquel s'enregistrent des images.

Cinématographe parlant. E. J. LECHEVALIER, *BF* 522.130 du 27 décembre 1918.

Dispositifs électriques de synchronisation d'un cinématographe et d'un phonographe.

Projecteurs cinématographiques. A. BORZECKI, *BF* 522.168 du 15 novembre 1919.

Les deux projecteurs alternativement employés dans une cabine sont éclairés par la même boîte à lumière, coulissant sur rails, et amenée derrière le projecteur à utiliser; le moteur de chaque projecteur est mis en marche automatiquement au moment où la boîte à lumière est amenée dans la position correspondante.

Photographies animées. R. C. PASCAL, *BF* 521.989 du 5 août 1920.

Si sur un support rigide et mince, supposé fixe, on fait mouvoir dans un sens une bande mince et souple de papier sur la face supérieure de laquelle sont imprimées des lignes sinueuses quelconques et si, pendant le mouvement du papier, on observe seulement la tranche supérieure, on verra sur celle-ci se déplacer les points appartenant aux lignes sinueuses; un tel dispositif constitue donc une portion très petite d'une image animée; pour obtenir l'image complète, il suffit de mettre côte à côte un nombre suffisant de dispositifs identiques suffisamment serrés, les bandes étant réunies en un film unique; la « durée » de l'image est évidemment limitée au développement d'un seul dispositif, après lequel le dessin réapparaît dans sa phase initiale. Divers dispositifs de réalisation sont prévus, pour photographie, dessins et affiches.

Cinématographe à déroulement continu. C. W. R. CAMPBELL et F. G. A. ROBERTS, *BP* 161.329 du 4 février 1920.

En outre de l'objectif fixe, des lentilles additionnelles, au nombre de deux au moins, se déplacent dans le champ de façon à compenser sur l'écran le mouvement du film; chacune d'elles est masquée par un obturateur pendant son retour à sa position de départ, le mouvement vertical de ces lentilles est commandé par une came, tournant en synchronisme avec le tambour denté.

(*Revue Française de Photographie.*)

SELECT
DISTRIBUTION

TÉL.: MARCADET 24-11, 24-12
ADR. TEL. : CELESFI-PARIS

AGENCES

STRASBOURG
1, rue du Vieux Marché aux Vins

NANCY
10, rue des Dominicains

MARSEILLE
26, A. rue de la Bibliothèque

LILLE
36, rue du Priez, 36

LYON
8, rue Chavanne, 8

BORDEAUX
17, rue Saint-Rémi, 17

ALGER
19, avenue Parmentier, 19

Paris, le 28 Février *19* 22.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'à dater du 1er Mars, à la suite d'une réorganisation générale, nos services de location, pourvus d'une nouvelle direction, se trouveront transférés à PARIS, 30, rue des ALOUETTES.

En province, un plus grand nombre d'agences seront chargées de la distribution de nos programmes et nous comptons que vous voudrez bien continuer la faveur de vos ordres, soit à notre maison de PARIS, soit à nos bureaux régionaux, lesquels seront à même de vous donner entière satisfaction à tous points de vue.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La Direction.

Contrairement à certains bruits dé
qu'il n'y a ni fusion ni absorption. Les
d'obtenir un meilleur rendement par u

SELECT
DISTRIBUTION

TÉLÉPHONE : NORD 51-13, 45-96
ADR. TÉL. : CINELOKA POUR SELECT-PARIS

AGENCES

MARSEILLE
7, rue des Abeilles (Chapitre)

LYON
69, cours Vitton

LILLE
4, rue des Buisses

BORDEAUX
122, rue Fondaudège

TOULOUSE
13, rue Boulbonne

NANCY
4, rue Victor-Hugo

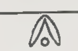
NANTES
3, rue Mercœur

ALGER
62, rue de Constantine

STRASBOURG
101, Grande-Rue

CASABLANCA
Immeuble Vidal :
rue de l'Aviateur-Védrines

TUNIS
30, rue Besançon-prolongée



Paris, le 28 Février *19* 22.

Monsieur,

Par suite de la réorganisation complète des bureaux de la SELECT DISTRIBUTION, son service de location se trouvera transféré 30, rue des ALOUETTES, à PARIS, où vous serez assuré de trouver le meilleur accueil.

La nouvelle Direction de la SELECT DISTRIBUTION aura le plaisir de vous présenter très prochainement unchoix de ses meilleures productions dont la nomenclature paraîtra dans la presse corporative et pour lesquelles nous vous adresserons directement les documents.

D'autre part, la présentation de ces nouveautés aura lieu le mardi à PARIS, au Salon des Visions Cinégraphiques, 3, rue Caulaincourt.

Tout à la faveur de vos ordres, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

La nouvelle Direction.

...répandus, les sociétés intéressées déclarent ...ureaux de location ont été réunis en vue ... concentration d'efforts.

Les Avant-Premières

Société Française des Films Artistiques

Au Colisée, en séance privée, a été projeté le premier film de Rudyard Kipling, *L'Inexorable*.

Sans, au point de vue technique, apporter rien de nouveau au cinéma, ce film reste une œuvre fort intéressante, bien mise en scène et interprétée par des artistes de talent.

J'aurai certainement l'occasion d'entretenir encore les lecteurs du *Courrier* de ce film qui a été présenté par la Société Française des Films Artistiques.

*
* *

Fatty coureur de dot. — Film comique interprété par Roscoë Arbuckle et Mabel Normand.

Le Cycliste Fantôme. — Film policier de la série « Les Aventures de Sherlock Holmès ».

Tous ces petits films sont fort intéressants. Leur mise en scène toujours soignée et leur excellente interprétation assurent leur succès.

Le Dragon d'or. — Comédie dramatique dont Gail Kane est l'interprète principale.

Plusieurs scènes bien exécutées, mise en scène soignée, scénario intéressant.

Mais n'aurait-il pas été possible de nous éviter de voir Miss Gail Kane, gaie et rieuse, en toilette élégante et fantaisiste venant rendre visite au banquier James Morton, huit jours après la mort de sa mère qu'elle semblait adorer?

Fox-Film-Location

Le destin juge. — Bonne comédie dramatique interprétée par Viviane Rich.

La mise en scène est soignée, la photo excellente.

Film susceptible d'intéresser malgré quelques longueurs dans le développement.

Picratt sportsman amoureux. — Très bon film dans lequel Picratt déploie des qualités indiscutables. Il est comique sans vulgarité et ses acrobaties tiennent quelquefois du prodige!

Chamonix et ses sports d'hiver. — Documentaire intéressant qui n'est pas sans donner quelque regret à qui ne peut goûter les plaisirs promis à tous les heureux qui peuvent fuir vers le ski, le patinage, vers tous les sports que Chamonix permet de pratiquer.

Société des Films Eclipse

Son Crime. — A cette heure où l'on commence à s'émouvoir du grand dénuement matériel et moral dans lequel sont laissés ceux qui ont voué, dans un but humanitaire, leur existence à la science, le film de M. Albert Dieudonné vient poser une question angoissante.

Jusqu'à quel point doit être considéré coupable le savant qui, dans l'intérêt de la science et de l'humanité, a tué?

Sujet peu banal que M. Dieudonné a fort bien traité dans l'ensemble.

M. Jean Dax est émouvant dans le rôle de Jean Ramdall, ingénieur chimiste dont la découverte fait de lui un bienfaiteur de l'humanité.

Toute l'interprétation est intéressante.

La photographie est très belle.

Son Crime est un bon et beau film français.

Union-Eclair

Il était deux petits enfants. — Film dramatique tiré d'une nouvelle de Gaston Leroux.

Il est interprété par MM. Lorin, Monfils, Casella, Terrore, etc., Mlle Madeleine Aile.

Excentric's music-hall. — Petite comédie comique jouée par Bobby Vernon et quelques jolies « Christies ».

C'est agréable à l'œil et amusant.

Agence Générale Cinématographique

En Guinée Française : Conakry. — Beau plein air, belle photographie : documentation intéressante et curieuse.

Un double suicide. — Scène comique interprétée dans un mouvement endiablé et avec beaucoup d'entrain.

Charlot chef de rayon. — Un film de Chaplin comme on en voit beaucoup en ce moment : c'est de l'ancien temps, ce n'est cependant pas sans intérêt et Charlot, quoi qu'on en dise, avait déjà bien du talent.

Comparez pour voir!

La Vérité. — Très gros succès pour cette deuxième présentation du film de M. Henry Roussell.

La Vérité gagne a être visionné deux fois : tant de choses délicates, artistiques, échappent, même à l'œil le plus averti, lors d'une projection unique.

M. Maurice Renaud a fait, au Cinéma, des débuts qui, je l'espère, auront des lendemains.

Le compte rendu détaillé de *La Vérité* a été donné, dans un des précédents numéros du *Courrier*, par M. Marcel Yonnet.

Comptoir Ciné-Location-Gaumont

Maître Samuel. — Un beau film, production de la Svenska, tiré d'un roman d'Hjalmar Bergman, par Victor Sjostrom, qui en est aussi le principal interprète.

C'est dire quel soin a été apporté à sa réalisation.

Très bonne interprétation, mise en scène parfaite et comme toujours excellente photographie.

Un amoureux de contrebande. — Film comique, joué par Billy West.

Parisette : 6e épisode : *Grand-père*.

Très bonne suite, intérêt toujours soutenu.

Aucune déception n'attend ceux qui suivront la projection de *Parisette*.

C'est de plus en plus rare avec le film à épisodes.

M. Louis Feuillade a trouvé la bonne formule, je crois : c'est heureux.

Phocéa-Location

La Provence pittoresque : Marseille et ses monuments. — Quelques monuments et sites marseillais bien choisis.

Le Val d'enfer. — Drame du Far-West. L'interprétation de Jack Hoxie est intéressante, mais c'est bien un peu « toujours la même chose! »

Quel metteur en scène apportera quelque nouveauté dans le drame d'aventures et du Far-West?

Fatty et Mabel à l'école. — Petit film comique.

Plaira aux amateurs de Fatty et de Mabel Normand.

Univers-Cinéma Location

Le maître des fauves. — Grand drame d'aventures dont la belle mise en scène est un des principaux attraits.

Scénario intéressant qui situe l'action en des milieux très différents, ce qui la rend plus attachante et lui évite cet écueil de bien des films : la monotonie.

Le compte rendu détaillé de ce film a été donné dans le précédent numéro du *Courrier*, sous la rubrique « Les Beaux Films », par notre collaboratrice Mme Bl. Chatelard-Vigier.

Films Erka

Les drames d'une expédition polaire. — Film intéressant, quelques beaux effets de neige.

Ce film est bien interprété par Miss Hazel Daly.

Un héros malgré lui. — Cette comédie, supérieure à beaucoup d'autres du genre, est interprétée par Will Rogers.

Mais elle ne peut soutenir la comparaison avec *Rouerie féminine*, film interprété par ce même artiste et dont le succès fut très vif lors de sa présentation la semaine dernière.

Ce souvenir n'est pas sans faire quelque tort à *Un héros malgré lui*.

Le portrait de Mrs Bunning. — Grande comédie dramatique au scénario puissant et émouvant, interprétée par Pauline Frédérick.

Quelques très jolies scènes tout à fait bien réglées : la plupart d'entre elles sont jouées par Pauline Frédérick avec le grand talent que l'on connaît, et un petit garçonnet dont le jeu est vraiment digne de son illustre partenaire.

Un très beau film, très bien joué, qu'il faudra voir.

Société Anonyme Française des Films Paramount

Champion d'amour et de vitesse. — On peut prédire le succès de ce film dont Wallace Reid est la vedette.

Wallace Reid a de ferventes admiratrices !

Tout, du reste, y contribue : le scénario, la mise en scène, une foule de détails agréables ou amusants et une excellente interprétation.

Quand les femmes sont jalouses. — Quand les femmes sont jalouses... cela complique bien leur vie et celle de leurs maris.

Il y a des maris qui prennent leur mal en patience, d'autres qui s'unissent à leurs semblables, victimes eux-mêmes de ce mal et, puisque de l'union naît la force, les jalouses sont à leur tour victimes...

Doris May est une charmante victime et Douglas Mac Lean un mari auquel on pardonne vite sa vengeance, pas bien méchante et si spirituelle !

Film très agréable, belle photo.

Cinématographes Harry

Miss Mary Miles est une artiste si fine, si jolie, si gracieuse, qu'on ne l'imagine guère dans un rôle dramatique.

Pourtant dans *Le Loupiot*, nous l'avons vue sous les traits d'une fillette au cœur tendre et généreux, devenue la proie de la brutalité de son grand-père, tenant tête aux coups, se révoltant, se faisant la protectrice de plus faibles qu'elle, et tout cela avec infiniment plus de talent qu'on n'aurait cru.

Il y a beaucoup d'énergie dans le jeu de Mary Miles, beaucoup de ténacité, de la force quelquefois : serait-ce l'indication d'une orientation nouvelle du talent de cette artiste ?

Le Loupiot, très bonne adaptation cinématographique de la pièce de Mme Grace Miller, est fort bien mis en scène et la photographie est impeccable.

C'est un film émotionnant qui touchera tous les cœurs sensibles, et ce sera un succès de plus pour les Cinématographes Harry.

A Port-Rocky, sur le Rio Colorado, petite ville fondée par des émigrés saxons et résidence du Gouverneur de la contrée, végète, dans un milieu d'indifférence et de gueuserie, une charmante blondinette de dix-huit printemps, Mary, jeune fille au cœur tendre et généreux qui a su se faire aimer de tous ceux qui l'approchent.

Frantz Schwartz, soi-disant grand-père de Mary, vieillard au caractère aigri par la fuite de sa fille Frida, partie de la maison depuis de longues années, a recueilli dans sa modeste chaumière sa nièce Kate et le petit Denny surnommé « le loupiot », frère de celle-ci.

Mary ressent une profonde affection pour le « loupiot » qu'elle protège, parfois à ses dépens, des coups que lui porte son grand père et un certain Otto Muller, mauvais sujet, brutal et querelleur, que Kate aime en secret.

Dédaignant l'amour que professe pour lui la nièce du vieux Schwartz, Otto s'est follement épris de la jolie Mary, dont il veut à tout prix obtenir la main.

Connaissant l'attachement de la jeune fille pour le « loupiot », Otto profite de cette circonstance pour maltraiter le gamin afin de décider Mary à devenir sa femme.

Un jour que Mary distribue du pain aux oiseaux qui ont pris l'habitude de venir autour d'elle, le Gouverneur du pays, attiré par sa grâce, s'approche d'elle et lui demande son nom.

Ce gouverneur, James Bennett, dont la situation et la fortune ravivent constamment le souvenir d'une mauvaise action qu'il a commise il y a bien longtemps, demande à Mary, en apprenant le nom de son grand-père, de vouloir bien le conduire auprès de lui.

Au nom de Schwartz, prononcé par la jeune fille, James Bennett s'est souvenu que ce vieillard était précisément

l'homme auquel plusieurs années auparavant il avait confié un bébé et remis une forte somme pour l'élever en le faisant passer pour sa fille.

Après avoir longuement conversé avec Schwartz, James Bennett lui remet encore quelques billets de banque, en lui recommandant de traiter Mary avec plus de douceur et de lui acheter de meilleurs vêtements.

De nouveau en butte aux obsédantes prévenances d'Otto et ne voulant pas que le « loupiot » soit victime de son refus, Mary confie l'enfant à une de ses amies, une dame récemment arrivée dans la localité et connue seulement sous le nom de la « Dame aux Roses ».

Alors qu'elle conduit le « loupiot » chez cette charitable personne, Mary rencontre Teddy Bennett, fils du Gouverneur, qui, frappé de sa gentillesse, se prend d'amitié pour elle.

De retour chez son grand-père, Mary apprend par Kate que Muller et quelques-uns de ses amis, soudoyés par le neveu du Gouverneur, se proposent d'enlever celui-ci le jour de la Fête Nationale pendant la revue des troupes.

Voulant empêcher Otto et ses compagnons de commettre cette infamie, Mary assiste à la revue et, au moment où le préféré de Kate s'apprête à donner le signal de l'enlèvement du Gouverneur, elle se précipite à la tête de son cheval et lui fait prendre une direction opposée à celle des conspirateurs.

A la suite de cette tentative d'enlèvement, le Gouverneur est tombé gravement malade et a fait venir Mary auprès de lui afin de lui avouer que tout ce qu'il possède doit lui revenir à elle et à sa mère, cette fortune ayant été détournée par lui à la mort de son père. A ce moment, la conversation est interrompue par le neveu du gouverneur, Ralph Collins, qui apprend que Mary n'est autre que la fille d'un ancien chercheur d'or, associé de James Bennett, son oncle, et que celui-ci veut lui restituer l'argent qu'il avait indûment gardé pour lui.

Craignant de perdre la fortune de son oncle, Ralph s'entend avec un médecin étranger à la localité afin de faire passer le Gouverneur pour fou et de le faire interner dans un asile d'aliénés. C'est Otto qui doit être chargé d'enlever le Gouverneur pendant la nuit. Mary apprend ce fait et conduit James Bennett chez la « Dame aux Roses » où le médecin de la ville lui donne des soins.

Pendant ce temps, Otto soupçonnant qu'il a été dupé par Mary, avertit Schwartz qui se rend chez la « Dame aux Roses ». A la vue de l'inconnue, le vieillard reconnaît sa fille Frida, disparue depuis si longtemps.

Revenu d'un long évanouissement, le Gouverneur apprend que Frida n'est autre que la femme de son ancien associé et la mère de Mary. Il demande pardon à ses deux victimes et répare sa mauvaise action en leur remettant la fortune qui leur revient.

Mary, au comble de la joie, avoue qu'elle aime et est aimée du fils du Gouverneur et consent à pardonner à James Bennett à condition que celui-ci lui accordera la main de son fils Teddy.

On oublie de nous dire ce qu'est devenu le « loupiot » base de tout ce drame.

Nous pouvons nous imaginer qu'il est heureux, lui aussi, ce qui remplira d'aise les spectateurs et spectatrices que ses malheurs avaient émus !

L'interprétation est très bonne et le rôle du « loupiot » vraiment bien joué !

Il y a surtout Mary Miles qui est bien jolie !

***

Les plus grandes écluses du monde. — Film documentaire très bien présenté.

C'est un véritable voyage que nous avons fait, et ce, dans des conditions fort agréables.

Les prises de vues sont quelquefois très originales : c'est un attrait de plus dans ce film qui n'en manquait certes pas !

Très belle photo.

Pathé-Consortium-Cinéma

Mimi Trottin, conte de M. Marcel Nadaud, duquel M. Andréani a tiré un film tout à fait charmant, n'a pas échappé à sa destinée, qui était de plaire à toutes ses lectrices.

M. Marcel Nadaud y répand à foison tout ce qui doit lui gagner les cœurs avides de tendresse, d'amour, d'émerveillement et de jolies chimères.

Porté à l'écran, *Mimi Trottin* aura même résultat.

Il versera, à tous ceux qui les souhaitent, les plus invraisemblables illusions d'amour, de tendresse et de désintéressement.

Le temps n'est pourtant plus — si toutefois il a existé — où toutes difficultés s'aplanissaient d'elles-mêmes, où grâce à l'intervention de quelque fée généreuse, les malheurs se muaient en joies.

Le temps n'est plus, hélas ! où les rois épousaient des bergères, simplement parce qu'elles étaient jolies et qu'elles leur avaient plu.

Aujourd'hui, les rois font des mariages dans lesquels le cœur a peu de place : politique, paraît-il, doit leur en tenir lieu.

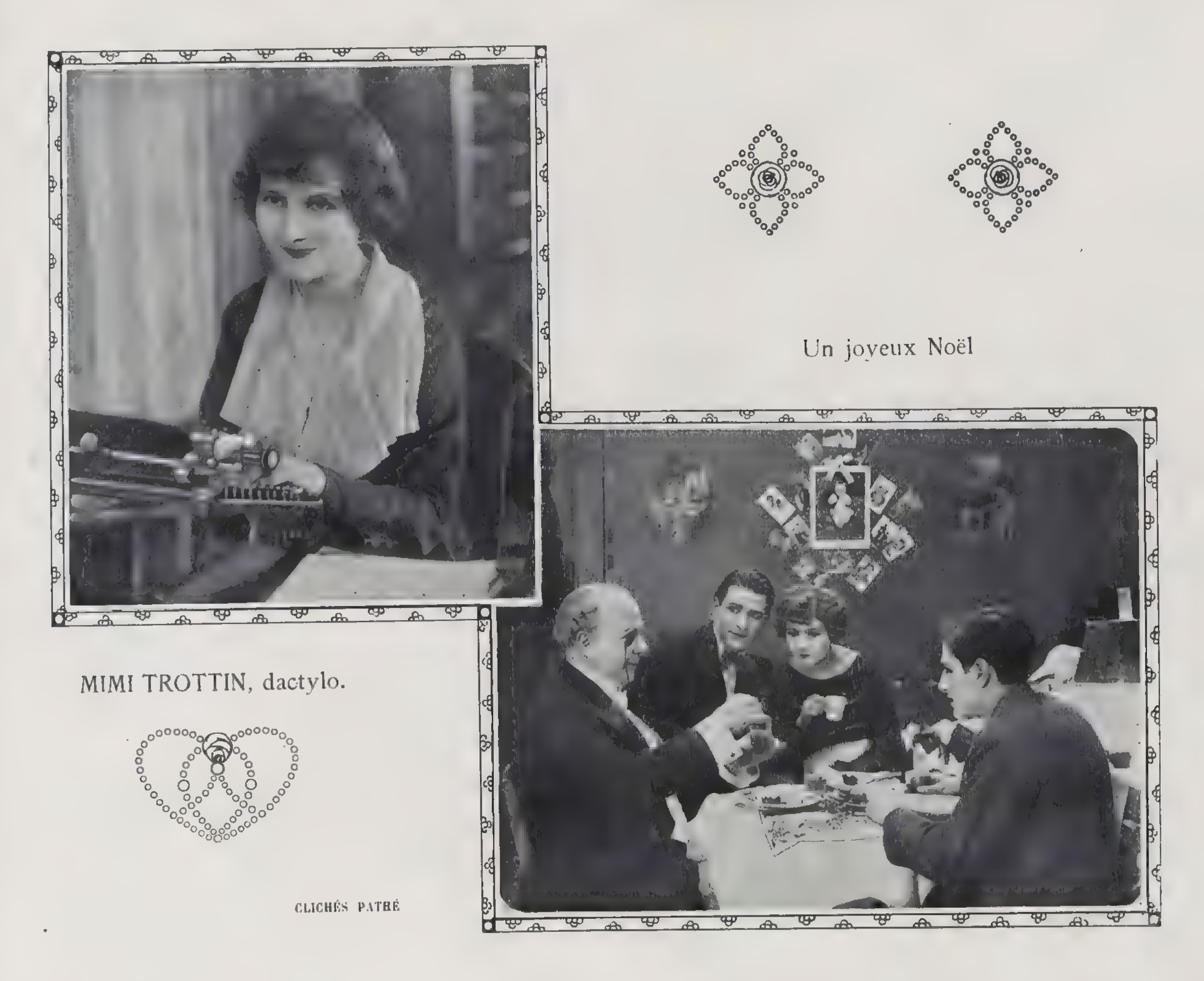
Quant aux rois de nouvelle souche, — rois de la finance et du négoce — il est assez dans leurs habitudes de considérer le cœur et l'amour dans le mariage comme choses assez négligeables.

Le mariage? Affaire, association, échange ! Un nom contre une fortune — une fortune associée à une autre fortune ; toujours une affaire, souvent très bonne, quelquefois mauvaise — assez rarement, cependant, car les précautions sont prises depuis longtemps. Il y a pourtant, paraît-il, des exceptions.

C'est ce que M. Marcel Nadaud a voulu nous faire croire en écrivant *Mimi Trottin*.

Nous avons aujourd'hui vu le film que M. Andréani a tiré de cette nouvelle : nous en avons suivi toutes les péripéties avec attention, intérêt, et nous y avons été suffisamment pris pour croire, nous aussi, pendant quelques instants, que *cela était arrivé !*

Et d'avoir été émus par cette histoire un peu invraisemblable, parce que trop belle, ne nous a pas semblé ridicule



Un joyeux Noël

MIMI TROTTIN, dactylo.

CLICHÉS PATHÉ

du tout. *Mimi Pinson, Jenny l'ouvrière, Mimi Trottin*, autres temps, mêmes histoires.

L'amour, les rêves et les illusions sont de tous les temps et de tous les pays.

Ils sont notre chimère à tous, notre perte, et cependant notre unique raison de vivre!

Mimi Trottin, c'est de l'illusion, du rêve, de l'amour, une chimère, en somme! *Mimi Trottin* aura beaucoup de succès à cause de tout cela.

Il en aura aussi parce que c'est un film dont la mise en scène est soignée, agréable et diverse et parce que les artistes qui l'ont joué l'ont fait, quelques-uns avec grâce, d'autres avec talent.

M. Desjardins est à la tête de l'interprétation masculine qui comprend aussi MM. Rollan, Lagrenée et André Dubosc.

Tous sont connus des lecteurs du *Courrier* qui ont eu maintes fois l'occasion d'apprécier leurs nombreuses qualités.

Mmes Lagrange, Léa Piron et R Boucher, sont leurs partenaires.

Tous ces talents réunis forment une interprétation impeccable, très homogène, à laquelle le film de M. Andréani devra la plus grande part du succès qui l'attend.

M. M. Nadaud est un marchand d'illusions : il a une clientèle importante qui lui donnera, une fois de plus, preuve de sa fidélité, et elle aura bien raison!

***

Charlot garçon de théâtre. — Charlie Chaplin a fait un peu tous les métiers. L'écran, pour le plus grand plaisir du public, en a enregistré quelques uns.

Charlot est un pauvre type, qu'on plaint toujours un peu, dont on rit toujours sans pouvoir s'en moquer : il a beau faire, il n'est jamais ridicule, il ne saurait pas l'être.

***

Pathé-Revue. — Tout particulièrement apprécié des vues d'*Avignon et ses alentours* et une petite scène *Le Japon pittoresque*, maison de thé, danseuses, etc.

Très belle photographie.

***

Pathé-Journal n° 9. — Actualités mondiales.

On sait que Pathé-Journal est toujours le *premier partout*, qu'*il sait tout*, avant *tous*.

Est-il besoin de le répéter, alors que personne ne l'ignore?

DES ANGLES.

Répertoire Cinématographique

Adresses Industrielles

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.
Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.

Appareils Cinématographiques

Continsouza, 403, rue des Pyrénées, Paris.
Debrie, 111, rue Saint-Maur, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Iuliat, 24, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Rombouts frères (Ernemann), 16, rue Chauveau-Lagarde, Paris.
Société des Appareils Cinématographiques "Phébus", 41 *bis* et 43, rue Ferrari, Marseille.

Appareils de Synchronisme

Appareils Photographiques

Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.

Appareils de Prise de Vues

A. Debrie (Le Parvo), 111, rue St-Maur, Paris.

Éditeurs de Films Français

Azur (Société Cinématographique), 19, rue Bargue, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
L'Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Monat-Film, 42, rue Le Peletier, Paris.
Pathé-Consortium, 30, r. des Vignerons, Vincennes (Seine).
Phocéa-Film, 8, rue de la Michodière, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue Saint-Roch, Paris.

Extincteurs

Fauteuils et Strapontins

Banüls, Place de la Mairie, Alais (Gard).

Imprimeurs

Importateurs-Exportateurs de Films

Sté S.A.F.F.I., 125, rue Montmartre, Paris. Tél. : Central 69-71.

Lampes à Incandescence

Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.
Société des Appareils Cinématographiques "Phébus", 41 *bis* et 43, rue Ferrari, Marseille.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris.

Loueurs de Films

Ciné-Location Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
E. de Thoran, 15, boul. des Batignolles, Paris.
Foucher et Joannot, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
G. Petit, 35, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Paramount, 63, avenue des Champs-Elysées, Paris.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Phocéa-Location, 8, rue de la Michodière, Paris.
Select-Distribution, 8, avenue de Clichy, Paris.
Union-Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris.
United-Artists, 21, rue du faubourg du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Objectifs

Faliez, Auffreville, par Mantes (S-et-O).
Hermagis, 29, rue du Louvre, Paris.

Orgues

Pellicules

Agfa, 95, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
Kodak, 17, rue François 1er, Paris.
Pathé, rue des Vignerons, Vincennes (Seine).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.

Réparations d'appareils

Félix Liardet, 17, rue des Messageries, Paris.

Tickets à souches

Secours contre l'Incendie

Travaux Cinématographiques à façon

Cinédition. Laboratoires Renaud, 86, rue de Bondy, Paris.

Ventes et Achats de Cinémas

Bourgoin (fondée en 1866), 6, bd St-Denis, Paris

Ventilateurs

Adresses Professionnelles

Architectes Spécialistes

Eugène Vergnes, 6, carrefour de l'Odéon, Paris.

Metteurs en Scène

Henri Etiévant, 13, boulevard Voltaire, Paris.
Liabel, 130 bis, boulevard de Clichy, Paris.
Louis Feuillade, villa Blandine, 33, boulevard de Cimiez, Nice.
René d'Auchy, 55, rue du Rocher, Paris.

Opérateurs

Artistes

Mlle Rachel Devirys (coquette, aventurière), 6, av Lamark, Paris.

Régisseurs

Représentants

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 325, rue Saint-Martin, Paris.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 325, rue Saint-Martin, Paris.

DEMANDER LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE

LES PRÉSENTATIONS

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Fox-Film-Location

21, rue Fontaine, 9e — Téléph. : Trudaine 28-66

Présentation du Lundi 6 Mars 1922, à 2 h. (rez-de-chaussée).

Le triomphe de l'Entêté, comédie dramatique avec William Farnum. 1 Affiche 120/160, jeux de 10 photos 18/24. 1.500
SUNSHINE-COMÉDIE. — *L'Ours et l'Amateur de sports*, fable, 1 affiche 120/160, jeux de 10 photos 18/24..... Environ 600
Sans Intermédiaire, Dick et Jeff, dessins animés . Env. 200
Au-dessus du Vésuve en avion, documentaire........ ..

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Cinématographes Méric

17, rue Bleue

Présentation du Lundi 6 Mars à 3 h. 30 (rez-de-chaussée)

RAMUS-FILM. — *La raison du Cœur*, film français, comédie sentimentale de Jean La Ramée, interprétée par Émile Keppens. Affiches, lithos, textes et photos..... 1 250

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin.

Société Française des Films Artistiques

17, rue de Choiseul — Tél. Louvre 39-45

Présentation du Lundi 6 Mars, à 4 h. 1/4 (rez-de-chaussée)

S. F. F. A. — *L'Inexorable*, chef-d'œuvre Cinégraphique de Rudyard Kipling en 5 parties. Affiches 120/160, 160/140, photos 18/24 ....

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Agence Générale Cinématographique

12, rue Gaillon.

Présentation du Lundi 6 Mars, à 2 h. (1er étage)

Livrables le 21 Avril 1922

IDÉAL-FILM. — *Au Pays de Galles*, plein air.... Environ 150
A. G. C. — *Comment on fait un dessin animé*, documentaire.................................. Environ 240
UNIVERSAL-FILM — *Colorado*, comédie dramatique, interprétée par Miss Gloria Hope et Frank Mayo. Environ 1.600

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Union-Eclair

12, rue Gaillon — Tél. Louvre 14-18

Présentation du Lundi 6 Mars 1922, à 3 h. 30 (1er étage)

Livrables le 21 Avril 1922

CHRISTIE-SPECIAL. — *Cinéma... Boule!* comédie comique. Affiches, photos, notices .... Environ 600
UNIVERSAL. — *La méprise*, comédie sentimentale. Affiches, photos, notices.............................. Environ 600

Livrable le 10 Mars 1922

ECLAIR. — *Eclair Journal n° 10*................ Environ 200

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière.

Super-Film Location

Présentation du Mardi 7 Mars, à 10 heures

Chansons filmées interprétées par le compositeur Raoul Soler.

Le Dernier Tango.................................... 80
Vous prenez q. q. chose.............................. 80
C'est Pierrot... 80
SUPERPRODUCTION. — *Le garage de Fatty*, hors série, avec Fatty et Malee................................ 620
UNIVERSAL-JEWEL. — *La loi des Montagnes*, comédie dramatique avec Francélia Billington et Eric Stroheim. 1.680

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Phocéa Location

8, rue de la Michodière.

Présentation du Mardi 7 Mars, à 2 h. (1er étage)

PHOCÉA-LOCATION. — *La Faune des étangs*, documentaire. 180
FERT-FILM. — Série Maria Jacobini. — *Le droit d'aimer*, comédie dramatique interprétée par Maria Jacobini. Affiches.. 1.395
HAIK-MACK-SENNETT-KEYSTONE-COMEDIE. — *Julot aux Galeries Farfouillettes*, comédie dramatique interprétée par Syd Chaplin. Affiches........................ 630

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

F. N. Location

45, rue Lafayette.

Présentation du Mardi 7 Mars 1922, à 3 h. 30 (1er étage)

F. N. P. — *Oui ou Non*, drame interprété par Norma Talmadge. Affiches, photos. (Superselection de F. N. Location).. 1.500

Salon de Visions Cinégraphiques du Gaumont-Palace, Boulevard de Clichy

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Tél. Nord 51 13

Présentation du Mardi 7 Mars 1922, à 2 h. 30

Livrable le 10 Mars 1922

Gaumont-Actualités n° 10................................ 200

Livrables le 21 Avril 1922

Édition GAUMONT. — *Les environs de Grenoble*, plein air. 130
UNION CINÉMATOGRAPHIQUE ITALIENNE. — Contrôlé en France par Gaumont. — *La Dame voilée*, comédie dramatique. 1 affiche 150/220, 6 photos 18/24.......... 1.570
CHESTER-COMÉDIE. — Exclusivité Gaumont. — *Quel drôle de Cirque*, comédie comique.......................... 550
CHAPLIN-MAYER-PRODUCTION. — Exclusivité Gaumont. — *Le Cauchemar*, comédie dramatique interprétée par Mildred Harris Chaplin, ex-épouse de Charlie Chaplin. 1 aff. 150/220, 1 aff. phot. 90/130, 1 jeu de photos 18/24.
FILM ARTISTIQUE DES THÉATRES GAUMONT. — *Parisette*, grand ciné-roman en 12 épisodes de Louis Feuillade, adapté par Paul Cartoux, publié par le journal *L'Intransigeant*. 1 affiche 150/220, 1 affiche 90/130 photos, 1 jeu de photos 24/30. 8e épisode : *Family House*.......... 800

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du Mercredi 8 Mars 1922.

Livrables le 21 Avril 1922

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Amour vainqueur*, tragédie comique en 4 parties, interprétée par Douglas Fairbanks. 2 affiches 120/160, série de photos............ Environ 1.370
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Lui et la Senorita Carapatos*, scène comique jouée par Harold Lloyd. 1 affiche 120/160.. 245

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Revue n° 15*, 1 affiche générale 120/160........ .... Environ 200
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal*, actualités, 1 affiche générale 120/160.......................

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Super-Film-Location

Présentation du Mercredi 8 Mars 1922, à 2 h. 30 (1er étage)

L'ALOUETTE. — *Amie d'Enfance*, avec Mme Huguette Duflos, comédie sentimentale 1.780

Livrables le 12 Mai

SUPERPRODUCTION. — *Le garage de Fatty* 620
UNIVERSAL. — *La Loi des Montagnes*..................... 1.680

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, Avenue des Champs-Elysées

Présentation du Jeudi 9 Mars 1922, à 10 h.

Livrables le 28 Avril

PARAMOUNT. — *Les dents du Tigre*, drame policier interprété par David Powell, d'après le livre célèbre de Maurice Leblanc............................ 1.900
PARAMOUNT. — *Restez Mademoiselle*, comédie 1.600
PARAMOUNT. — *Paramount-Magazine n° 28*............... 125
Guerre aux Fraudeurs, documentaire.

- Petites - Annonces 1 FRANC la ligne

DEMANDES D'EMPLOIS

ACTIF, intelligent, bien versé dans la partie, je recherche gérance cinéma, ou direction en commun. J'ai excellent projecteur Ernemann "Impérator" neuf; accepterai emploi et fournirai appareil si conditions offertes sont intéressantes. Ecrire J. D. F. au *Courrier* qui transmettra. (9-10)

EX-DIRECTEUR Ciné, 30 ans, 12 ans pratique, marié, ex-combattant, cherche situation, Paris ou Province. Chef de poste ou gérant. Très sérieux. Ecrire *Courrier*, A. B. C. (9)

BON OPÉRATEUR serait libre pour soirée, semaine, et dimanche matinée et soirée, Paris où Banlieue Ouest. Ecrire B. G. au *Courrier*. (9 10-11-12)

OPÉRATEUR-ÉLECTRICIEN, réf., dem. emploi dans exploitation ou location. MAHIEUX, 22, cours Ragot, St-Denis (Seine). (9)

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE de Cinéma, 34 ans, marié, très sérieux, actif et débrouillard, libre du 25 Juin au 7 Septembre, demande Direction ou emploi confiance dans Ciné ou autre établissement pendant les mois de Juillet et Août. Ecrire à L. THEVENOT, au *Courrier Cinématographique*. (9)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

A VENDRE : Belle occasion, Poste Pathé avec accessoires, 45/50 ampères, le tout en bon état. Ecrire L. P. au journal qui transmettra. (9)

A VENDRE de bons et beaux films à 0 fr. 15 le mètre ; 1 gd poste de Cinéma neuf tout complet, sans éclairage, 700 fr. ; 1 phono Pathé très puissant, avec pavillon et 10 morceaux, 220 fr. F. GARNIER, Cinéma, Sourdeval (Manche). (9)

Groupe Ballot, 50 amp. 110 v...	5 400 fr.
— Siemens, 13 kw 110 v...	6 800 fr.
— Aster, 25 amp. 110 v....	3 250 fr.
— — triphasé 50 périodes 115/200 v. 30 HP.	10 800 fr.
— De Dion 200/250 a. 110 v.	7 800 fr.
— 30 amp. 70 volts........	2 690 fr.
— Convertisseur monophasé continu 3 kw. 5, 110 v.	

M. EYDELNANTH, 18, rue Bruxelles, Paris. Louvre 41-42. (9 à ..)

Fauteuils - Strapontins - Bancs - Chaises
Anciens établissements G. SIMON
V. BAULT, Ingénieur-Constructeur, succr, 5, av. du Sergent-Hoff, à Bry-s.-Marne (Seine). (8-9)

TRANSFORMATEUR AGREGAT 220 volts alternatif triphasé, 5 PS, sur 65 volts continu, 30 ampères avec rhéostat de démarrage, état comme neuf, fabr. A. E. G. Prix : **3.000** fr. — A. BURGER, Strasbourg, 1, rue de la Pierre Large. (8-9)

POUR VENDRE OU ACHETER CINÉMAS de toute importance et dans n'importe quelle région ? Ne faites rien sans consulter les répertoires de l'OFFICE J. MOLLET, à Abbeville (Somme). (21 à...)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

Système de fermeture breveté S. G. D. G.
PÉGHAIRE
43, Rue de Reuilly, 43
PARIS 12e — Tél. : Roquette 31-93
(52 à 9)

FAUTEUILS, Strapontins, Bancs, Chaises
DÉCORS POUR SCÈNE
Fabrication et prix défiant toute concurrence
DELAPORTE, Constructeur
21, Rue Chevreul, à PANTIN, (Seine)
Tram. : Bobigny-les-Halles et Bobigny-Opéra
Arrêt : au Monument du Pré-Saint-Gervais.
(4 à...)

FAUTEUILS à BASCULE depuis **10** fr., chaises pliantes en fer, meilleur marché que partout, fabrication irréprochable. Garantie 10 ans. BANULS fils, place de la Mairie, Alais (Gard). (31 à...)

FILMS en Stock et Exclusivité. Cinématographes BAUDON SAINT LO, 36, rue du Château-d'Eau. Tél. : Nord 39-41 et Arch. 49-17. (5 à 10)

A VENDRE six appareils à sous "**EUREKA**" en parfait état. Conditions avantageuses. S'adresser au *Courrier*. (51 à...)

CINÉMA-OFFICE
22 & 30, Rue de Trévise, PARIS (9e)
(Fondé en 1905)
Fournitures générales pour Cinémas. — Postes. — Groupes. — Fauteuils. — Neuf et Occasion. — Vente. — Achat. — Echange. — Réparations. — Catalogue gratuit sur demande.
L. LAENNEC. — Tél. Bergère 50-99
(4 à...)

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

MAISON P. BROCHERIOU

Bureaux : 137, rue Lafayette, PARIS

Ateliers et Remisages

89 91, Avenue Beauséjour, Le PARC St-MAUR

Matériels pour tous spectacles, (cinémas, théâtres, cirques).

Fabrique de fauteuils et strapontins (agent spécial de la Maison Ve MARTIN et PEBEYRE) fabrication irréprochable, prix sans concurrence à qualité égale.

Décors de théâtre (neufs et occasions) artistes décorateurs attachés à la maison, plans, maquettes, décoration nouvelle, merveilleux effets.

Appareils et postes cinéma occasions (Power's, Pathé, etc.).

Nouveaux moteurs industriels C.-L. de 3 à 10 HP (simples, pratiques, économiques). Prix incroyables (notice sur demande)

Tracteurs et camions automobiles avec garanties, marche parfaite.

Joindre timbre pour renseignements.

(14 à ..)

DOCKS ARTISTIQUES

69, Fg St-Martin, PARIS (10e). Tél. Nord 60-25.

ACHAT, VENTE, LOCATION de tous matériels de salles et de projections, fauteuils, postes complets, cabines, chalumeau. **"L'Acétylox"** et fournitures; **"L'Irradiant"**, poste à incandescence, etc., etc. Tickets et cartes de sortie. (4 à...)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté...

FLEURET & LADOUCE

.. .. **à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)**

Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable.

Modèles visibles à PARIS, chez Monsieur COCANDEAU, 127, Faub. du Temple. Métro : Belleville. Téléph. : Nord 34-75. Et à LILLE, chez M. COLLEE, 76, rue de la Chaude-Rivière, Tramways : Mongy-Anet-Gare de Fives. G. Pont Belle-Vue. (41 à ..)

SPÉCIALITÉS de SIÈGES à BASCULE

VENTE ET ACHAT

Georges MARZO

Maison fondée en 1860

39, Rue des Terres-au-Curé,

9, Villa Nieuport, PARIS (13e)

(5 à...)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

CINÉ à VENDRE, cause de départ, coquet mobilier, bon matériel, 10.000 fr. *Select Cinéma*, Evian (Haute-Savoie). (8-9)

MAISON SPÉCIALE de Cinématériel et Fournitures gén. pour Cinémas à Strasbourg à céder de suite au prix de 25.000 fr. avec inventaire. S'adresser à A. BURGER, Strasbourg, 1, rue de la Pierre-Large. (8-9)

A VENDRE Cinéma en pleine exploitation. Beaux bénéfices. S'adresser à M. GUYE, 59 *bis*, rue Danton, Levallois. (6-7-8-9-10-11)

A VENDRE Cinéma 550 places, installation moderne. Grande ville du centre, 120 km. Paris. Communications directes. En plein rapport. Très bonne affaire à enlever de suite. Ecrire au *Courrier Cinématographique*, initiales H. G. (6-7-8-9)

CINÉMA-BAL 300 pl., imp. centre, ch. de fer, ouv. Magnifique matériel, gr. élect. Bonne buvette. A vendre 18.000 cpt. Départ forcé. SCIAUX, Select Cinéma, Chalindrey (Hte-Marne). (6 à...)

Pour Vendre ou pour Acheter

CINÉMAS, MUSIC-HALL

Paris, Banlieue ou Province

S'adresser en toute confiance au

MONITEUR DES CINÉMAS

39 *bis*, rue de Châteaudun, à PARIS

qui a toujours de nombreux amateurs

Téléphone : Trudaine 25-73 (5 à...)

CINÉ seul ss-préf. Est. Bénéf. à doubler, peut 20.000. Conv. à déb. actif. Cède cause santé, prix install. Ecr. P. M. au *Courrier*. (9-10)

ÉTUDE DE Me COROT

Notaire à SENS (Yonne)

A VENDRE A L'AMIABLE

ÉTABLISSEMENT DE

CONCERT-CINÉMA-DANCING

à SENS (Yonne)

525 FAUTEUILS - BAR - SALLE DE BAL

INSTALLATIONS COMPLÈTES

MODERNES et ENTIÈREMENT NEUVES

Prix à débattre

FACILITÉS DE PAIEMENT

S'adresser à Me COROT, Notaire

(9-10)

Télép. Trudaine 53-75 **A. DEMOL** Télép. Trudaine 53-75

10, Rue Saint-Lazare (1er Etage), PARIS

CINÉ PARIS, 700 places, peut faire 1.500. Bail 21 ans, loyer nul, appartement, scène, décors. On traite avec 150.000.

CINÉ BANLIEUE, 450 places, exploitation à céder de suite pour cause de départ à l'étranger, belle installation, prix net 10.000.

CINÉ BANLIEUE, 450 places, bail 24 ans, loyer nul, appartement, scène, décors, bénéf. 30.000, avec 60.000

CINÉ NORMANDIE, seul dans ville, 400 places, scène, décors, bar, bénéf. 25.000 prouvés, avec 30 000.

Pour tous renseignements s'adresser à A. DEMOL, 10, rue Saint-Lazare. (9)

DEMANDE DE CAPITAUX

CAPITALISTE sérieux demandé pour grosse affaire Ciné-Music-Hall et Tournées spectacles, genre Gaumont. Ecrire ROMAIN, C., 23, rue Aumaire, Paris (3e)

DIVERS

Les Conférences Métapsychiques de Mlle Volf sur Vénus, la planète des Diamants, Saturne et Mercure, sont en vente au *Courrier*. — Prix : 1,50. Par poste : 1,65. (20 à...)

OCCASION. A vendre film annonce "*Le Tourbillon*". — S'adresser au *Courrier*. (29 à...)

PROJECTION ET PRISE DE VUES

seul établissement enseignant rapidement et sérieusement. Cours de 10 à 12 heures, de 14 à 17 heures et de 20 à 22 heures. *Grand Choix* d'appareils de projection et de prise de vues. Matériel neuf et d'occasion. Vente et achat. — ECOLE PROFESSIONNELLE, 66, rue de Bondy, Paris, groupes électrogènes et convertisseurs. (33 à...)

PLACEMENT D'OPÉRATEUR, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, cours technique supérieur de projection. KINOGRAPH, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 7 h. (48 à 15)

GRANDE MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT

FAUTEUILS NE TRAITEZ RIEN sans voir nos **60** modèles ET RETENEZ BIEN !

Nous rendre visite c'est traiter avec nous

POURQUOI ?

Parce que du plus simple au plus riche ils sont, à qualité égale, { *Les plus beaux* / *Les plus solides* / *Les meilleurs marchés* }

50 pour cent LES MOINS CHERS

Immense production | *Tous nos fauteuils sont garantis* | *Trois grandes usines* | *Concurrence impossible*

— Nombreuses références —

FAUTEUILS depuis **8** francs **50** **STRAPONTINS** depuis **10** francs

NOTA. — Aucune maison n'est dépositaire de notre fabrication et notre strapontin extra-plat, B. S. G. D. G., ne possède que 3 centimètres d'épaisseur; il est unique en son genre de construction ; sa solidité est à toutes épreuves et n'a aucune ferrure en saillie; il peut s'adapter à tout endroit. **CHAISES DE LOGES** velours **32** francs

4, rue Traversière, à BILLANCOURT (Seine)

Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'au Pont Billancourt. (46 à...)

Le Gérant : Charles Le Fraper. Imp. du COURRIER, 26, Rue du Delta — Tél. : Trud. 28-07

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

